

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET
D'INVESTISSEMENT DU NORD OUEST
SODINO

SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL RISQUE AU CAPITAL SOCIAL DE
12.000.000 DT DIVISE EN 1.200.000 ACTIONS DE NOMINAL 10 DT ENTIEREMENT LIBEREES

REGISTRE DU COMMERCE : B1223092005

SIEGE SOCIAL : AVENUE TAIEB MHIRI BATIMENT SOCIETE DE LA FOIRE DE SILIANA
6100 SILIANA
Boite Postale : 50

TEL. : 78 873 077 – 78 873 078 FAX : 78 873 085
E-mail : sodino.sicar@hexabyte.tn

PROSPECTUS D'EMISSION

MIS A LA DISPOSITION DU PUBLIC A L'OCCASION DE
L'AUGMENTATION DE CAPITAL
DE 12.000.000 DT à 24.000.000 DT

Visa n° **08 - 0623** du **15 AOUT 2008** du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la Loi n°94-117 du 14 novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsables de l'information :

Monsieur Ridha M'RABET : Directeur Central
Monsieur Nader Khalfallah : Fondé de Pouvoirs
Tél : 78 873 077 / 078 Fax : 78 873 085



Août 2008

SOMMAIRE

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE.....	4
FLASH SUR L'AUGMENTATION DE CAPITAL.....	6
Chapitre 1 : Responsable du prospectus & responsable du contrôle des comptes	8
1.1 Responsable du prospectus	8
1.2 Attestation du responsable du prospectus	8
1.3 Responsable du contrôle des comptes.....	8
1.4 Responsables de l'information.....	9
Chapitre 2 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION.....	10
2.1 Renseignements relatifs à l'émission.....	10
2.1.1 Décisions à l'origine de l'augmentation de capital.....	10
2.1.2 Caractéristiques de l'émission.....	10
2.1.3 Prix d'émission.....	10
2.1.4 Droit préférentiel de souscription.....	10
2.1.5 Période de souscription.....	11
2.1.6 Etablissements domiciliaires.....	11
2.1.7 Modalités et délais de délivrance des titres.....	11
2.1.8 Mode de placement.....	11
2.1.9 Jouissance des actions nouvelles souscrites.....	11
2.1.10 But de l'émission.....	12
2.2 Renseignements Généraux sur les valeurs mobilières émises.....	12
2.2.1 Droits attachés aux valeurs mobilières offertes.....	12
2.2.2 Régime de négociabilité.....	12
2.2.3 Régime fiscal applicable.....	12
2.3 Marché des titres.....	12
2.3.1 Cotation en bourse des actions anciennes.....	12
2.3.2 Cotation en bourse des actions nouvelles souscrites.....	12
2.3.3 Cotation en bourse des droits de souscription.....	13
2.4 Tribunaux compétents en cas de litiges ou modalités d'arbitrage.....	13
2.5 Prise en charge par la STICODEVAM.....	13
Chapitre 3 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL....	14
3.1 Renseignements de caractère général concernant l'émetteur.....	14
3.1.1 Dénomination et siège social.....	14
3.1.2 Forme juridique et législation particulière applicable.....	14
3.1.3 Date de constitution et durée.....	14
3.1.4 Objet social.....	14
3.1.5 Registre de commerce.....	15
3.1.6 Exercice social.....	15
3.1.7 Clauses statutaires particulières.....	15
3.1.8 Nationalité.....	18
3.1.9 Capital social.....	18
3.1.10 Régime fiscal.....	18
3.1.11 Matricule fiscal.....	18
3.1.12 Lieu où peuvent être consultés les documents de la société.....	18
3.1.13 Responsables chargés de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF et la BVMT	18
3.2 Renseignements de caractère général concernant le capital de la société.....	18
3.3 Evolution du capital social.....	18
3.4 Répartition du capital social et des droits de vote au 29 Juin 2008.....	19
3.4.1 Liste des actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 29 Juin 2008.	19
3.4.2 Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 29 Juin 2008	20
3.4.3 Nombre d'actionnaires.....	20
3.5 Dividendes.....	20
3.6 Marché des titres.....	20
Chapitre 4 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR.....	21
4.1 Présentation de la société.....	21
4.2 Activité de l'émetteur.....	21
4.2.1 Les ressources.....	21
4.2.2 Les emplois.....	26
4.2.3 Les rétrocessions.....	35
4.3 Les facteurs de risque et la nature spéculative de l'activité de l'émetteur.....	35
4.4 Litiges ou arbitrages.....	36
4.5 Organisation de la société.....	36
4.6 Politique sociale et effectif de la société.....	36
4.7 Politique d'investissement.....	36

Chapitre 5 : PATRIMOINE – SITUATION FINANCIERE – RESULTATS.....	38
5.1 Patrimoine de la SODINO au 31/12/2007.....	38
5.1.1 Immobilisations Corporelles.....	38
5.1.2 Portefeuille titres de la société.....	38
5.1.3 Principales acquisitions et cessions d’immobilisations corporelles, incorporelles et financières postérieures au 31/12/2007	41
5.2 Etats Financiers Comparés au 31 Décembre.....	42
5.2.1 Bilans comparés au 31 Décembre.....	42
5.2.2 Etats de résultats comparés au 31 Décembre.....	44
5.2.3 Etats des flux de trésorerie comparés au 31 Décembre.....	45
5.2.4 Notes aux états financiers arrêtés au 31/12/2007	46
5.2.5 Notes complémentaires et rectificatives	77
5.2.6 Rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l’exercice 2007.....	81
5.3 Engagements financiers au 31/12/2007.....	83
5.4 Les soldes intermédiaires de gestion comparés au 31 Décembre.....	83
5.5 Tableau des mouvements des capitaux propres au 31/12/2007.....	84
5.6 Affectation des résultats des trois derniers exercices.....	85
5.7 Evolution du bénéfice net et du résultat d’exploitation.....	85
5.8 Evolution des dividendes.....	85
5.9 Evolution de la marge brute d’autofinancement.....	86
5.10 Evolution de la structure financière.....	86
5.10.1 Fonds de roulement.....	86
5.10.2 Besoin en fonds de roulement.....	86
5.10.3 Trésorerie nette.....	86
5.11 Indicateurs de gestion et ratios.....	86
5.11.1 Indicateurs de gestion.....	86
5.11.2 Ratios.....	87
Chapitre 6 : ORGANES D’ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES.....	88
6.1 Conseil d’administration.....	88
6.1.1 Membres des organes d’administration.....	88
6.1.2 Fonctions des membres des organes d’administration et de direction dans la société.....	88
6.1.3 Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les personnes physiques membres des organes d’administration et de direction.....	88
6.1.4 Mandats d’administrateurs les plus significatifs dans d’autres sociétés.....	89
6.1.5 Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans les sociétés qu’ils représentent.....	89
6.2 Intérêts des dirigeants dans la société au 31/12/2007.....	89
6.2.1 Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d’administration et de direction au titre de l’exercice 2007.....	89
6.2.2 Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d’administration et de direction au 31/12/2007.....	89
6.3 Contrôle.....	90
6.4 Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d’administration et de direction ainsi qu’avec un candidat à un poste de membre du conseil d’administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital.....	90
Chapitre 7 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L’EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D’AVENIR....	91
7.1 Evolution récente et orientations.....	91
7.1.1 Evolution récente.....	91
7.1.2 Orientations stratégiques.....	92
7.2 Perspectives d’avenir.....	92
7.2.1 Les hypothèses de prévision retenues.....	93
7.2.2 Les états financiers prévisionnels.....	97
7.2.3 Marge brute d’autofinancement prévisionnel.....	101
7.2.4 Indicateurs de gestion et ratios prévisionnels.....	101
AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS.....	103
BULLETTIN DE SOUSCRIPTION.....	104

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE

La Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest « SODINO» a été créée en 1992 en tant que Société d'Investissement à Capital Fixe « SICAF », et par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 04 Mai 1996, la SODINO s'est transformée en Société d'Investissement à Capital Risque « SICAR» régie par la loi n°88-92 du 2 Août 1988 sur les sociétés d'investissement et par les textes subséquents.

OBJECTIFS DE LA SODINO:

- La participation à la promotion de l'investissement et à l'accroissement du rythme de création de projets rentables et viables permettant la création de plus de richesses et d'emplois dans la région du Nord Ouest.
- La satisfaction des attentes des investisseurs en matière de financement.
- La consolidation des fonds propres des projets.
- L'amélioration du rendement des projets.

AXES D'INTERVENTION DE LA SODINO:

La Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest « SODINO» intervient dans les projets de création, d'extension et de développement ou de mise à niveau promus dans tous les secteurs d'activités. Elle peut également intervenir dans le capital des entreprises en difficulté économique bénéficiant de mesures de redressement conformément à la législation en vigueur.

MODALITES D'INTERVENTION :

La SODINO participe au capital de ces entreprises par le moyen de souscription ou d'acquisition d'actions ordinaires ou à dividendes prioritaires sans droit de vote, de certificats d'investissements, de titres participatifs, d'obligations convertibles en actions et de parts sociales et d'une façon générale de toutes autres formes de titres financiers assimilés à des fonds propres.

La participation de la SODINO est rémunérée à un taux fixé préalablement et contractuellement dans un contrat de rétrocession qui comprend notamment les éléments suivants :

- £ Un échéancier de remboursement ;
- £ Les conditions inhérentes à la participation de la SODINO ;
- £ Les modalités de rétrocession.

PARTICIPATIONS DE LA SODINO

Les participations de la SODINO sur ses fonds propres y compris celles réalisées en Compte Courant Associés « CCA » durant l'année 2007, ont atteint 1.681.500 Dinars. Ainsi, les participations cumulées avant rétrocession y compris celles réalisées en CCA, ont atteint 10.380.550 Dinars au 31.12.2007 contre 8.699.050 Dinars une année auparavant, soit une évolution de 19,3 %.

Toutes les participations de la SODINO sont réalisées dans des projets implantés dans des zones de développement régional et font l'objet d'un contrat de rétrocession.

CADRE DE L'AUGMENTATION DU CAPITAL

Conformément à la décision de Monsieur le Président de la République relative au doublement du Capital des Sociétés d'Investissement du Nord- Ouest, du Centre- Ouest et du Sud, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest « **SODINO** » tenue le 26/06/2008 a décidé d'augmenter le Capital Social de la SODINO de **12.000.000 DT** à **24.000.000 DT** par l'émission de **1.200.000** actions nouvelles de nominal **10 DT** à libérer de moitié à la souscription.

FLASH SUR L'AUGMENTATION DE CAPITAL

Montant

Le capital social sera porté de 12.000.000 DT à 24.000.000 DT par l'émission au pair de 1.200.000 actions nouvelles, nominatives, d'une valeur nominale de 10 DT chacune à libérer de la moitié à la souscription.

Caractéristiques de l'émission

- € Montant : 12.000.000 DT
- € Nombre d'actions à émettre : 1.200.000 actions à souscrire en numéraire
- € Valeur nominale des actions : 10 DT
- € Forme des actions à émettre : nominative
- € Catégorie : ordinaire

Prix d'émission

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à leur valeur nominale, sans prix d'émission, soit 10 DT l'action.

Droit préférentiel de souscription

La souscription aux 1.200.000 actions nouvelles sera réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- à titre irréductible : à raison d'une (01) action nouvelle pour une (01) action ancienne.
- à titre réductible : en même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et /ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible le nombre d'actions nouvelles qu'ils veulent. Leurs demandes seront satisfaites en utilisant les actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement absorbées par les demandes à titre irréductible.

Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre des droits de souscription exercés à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles. Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité.

Toutefois, cette date ne doit pas excéder les trois mois qui suivent la date d'ouverture des souscriptions, soit au plus tard le 28 Novembre 2008.

Période de souscription

La souscription aux 1.200.000 actions nouvelles à émettre en numéraire sera réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible, à raison d'une (01) action nouvelle souscrite pour une (01) action ancienne et ce du 29 Août 2008 au 28 Novembre 2008 inclus*.

Etablissements domiciliaires

Les souscriptions seront reçues et les versements effectués, sans frais, au siège de la société et auprès de tous les intermédiaires en bourse. En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 5 Dinars représentant la moitié de la valeur nominale de l'action.

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans les comptes indisponibles suivants réservés tous à l'augmentation du capital de la SODINO :

* BH Agence Siliana	14103103300700006429
* BIAT Agence Lafayette	08006011053200137445
* BT Agence Siliana	05402000020087002007
* STB Agence Siliana	10401061105446178810
* ATTIJARI BANK Agence Siliana	04110097404700143545
* BNA Agence Siliana	03206031034504514730
* ATB Agence Centrale	01001020119200295843
* STUSID Bank Agence Centrale	21000000404200008580

Après répartition, les sommes restant disponibles sur les fonds versés à l'appui des souscriptions à titre réductible non satisfaites seront remboursées, sans intérêts, au guichet qui aura reçu les souscriptions dans un délai ne dépassant pas les 10 jours à partir de la date de clôture des souscriptions, soit au plus tard le 9 Décembre 2008.

Jouissance des actions nouvelles souscrites

Les 1.200.000 actions nouvelles souscrites porteront jouissance à partir du 1 Juillet 2008 à hauteur de leur libération soit la moitié.

* Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs dépositaires d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 28/11/2008 sont informés que leurs dépositaires procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

CHAPITRE 1 – RESPONSABLE DU PROSPECTUS ET RESPONSABLE DU CONTROLE DES COMPTES

1.1. Responsable du prospectus

Mr Abdesslem MOHSNI : Président Directeur Général de la Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest.

1.2. Attestation du Responsable du prospectus

« A notre connaissance les données du présent prospectus sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ainsi que sur les droits rattachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »



LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
ABDESSELM MOHSNI

1.3. Responsable du contrôle des comptes

* Etats Financiers relatifs aux exercices 2005, 2006 et 2007

Société CEGAUDIT : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur HAMMI Lotfi.

Adresse : 16 Avenue de la Liberté – El Menzah V 2037 Tunis.

Téléphone: (71) 236.010 - Fax: (71) 235.485

* Attestation du Commissaire aux Comptes :

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent prospectus en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

* Opinion sur les états financiers arrêtés au 31/12/2005

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2005, arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit effectué par nos soins selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations.

* Opinion sur les états financiers arrêtés au 31/12/2006

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2006, arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit effectué par nos soins selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations.



*** Opinion sur les états financiers arrêtés au 31/12/2007**

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2007, arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit effectué par nos soins selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations.

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
P/ CEGAUDIT : HAMMI LOTFI**



1.4. Responsables de l'information :

Messieurs : Ridha MRABET : Directeur Central
Nader KHALFALLAH : Fondé de Pouvoirs
Tél : 78 873 077 / 078 Fax : 78 873 085

La notice légale a été publiée au JORT N° 81 du 21/08/2008

 **Conseil du Marché Financier**
N° ~~0623~~ du ~~15 AOUT 2000~~
Visa n° du
Délivré au vu de l'article 2 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994
Le Président du Conseil du Marché Financier
Signé:  Mohamed Ridha CHALGHOUM



Chapitre 2- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

2.1. Renseignements relatifs à l'émission

2.1.1 Décisions à l'origine de l'augmentation de Capital

Conformément à la décision de Monsieur le Président de la République relative au doublement du Capital des Sociétés d'Investissements du Nord- Ouest, du Centre- Ouest et du Sud, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest « SODINO » tenue le 26 Juin 2008 a décidé d'augmenter le Capital Social pour le porter de **12.000.000 DT** à **24.000.000 DT** par l'émission de **1.200.000** actions nouvelles de nominal **10 DT** à libérer de la moitié lors de la souscription et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les caractéristiques et les conditions de cette augmentation.

En vertu de cette autorisation, le Conseil d'Administration a fixé, lors de sa réunion en date du 6 Août 2008, les modalités de l'augmentation de capital envisagée ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions.

2.1.2 Caractéristiques de l'émission

Le capital social sera augmenté de 12.000.000 DT par souscription en numéraire.

- € Nombre d'actions à émettre : 1.200.000 actions
- € Valeur nominale des actions : 10 DT
- € Forme des actions à émettre : nominative
- € Catégorie : ordinaire

2.1.3 Prix d'émission

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à leur valeur nominale, sans prime d'émission, soit 10 DT l'action à libérer de la moitié lors de la souscription.

2.1.4 Droit préférentiel de souscription

La souscription aux 1.200.000 actions nouvelles sera réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- à titre irréductible : à raison d'une (01) action nouvelle pour une (01) action ancienne.
- à titre réductible : en même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et /ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible le nombre d'actions nouvelles qu'ils veulent. Leurs demandes seront satisfaites en utilisant les actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement absorbées par les demandes à titre irréductible.

Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre des droits de souscription exercés à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité.

Toutefois, cette date ne doit pas excéder les trois mois qui suivent la date d'ouverture des souscriptions, soit au plus tard le 28 Novembre 2008.

2.1.5 Période de souscription

La souscription aux 1.200.000 actions nouvelles à émettre en numéraire sera réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible, à raison d'une (01) action nouvelle souscrite pour une (01) action ancienne et ce du 29 Août 2008 au 28 Novembre 2008 inclus*.

2.1.6 Etablissements domiciliaires

Les souscriptions seront reçues et les versements effectués, sans frais, au siège de la société et auprès de tous les intermédiaires en bourse. En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 5 Dinars représentant la moitié de la valeur nominale de l'action.

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans les comptes indisponibles suivants réservés tous à l'augmentation du capital de la SODINO :

* BH Agence Siliana	14103103300700006429
* BIAT Agence Lafayette	08006011053200137445
* BT Agence Siliana	05402000020087002007
* STB Agence Siliana	10401061105446178810
* ATTIJARI BANK Agence Siliana	04110097404700143545
* BNA Agence Siliana	03206031034504514730
* ATB Agence Centrale	01001020119200295843
* STUSID Bank Agence Centrale	21000000404200008580

Après répartition, les sommes restant disponibles sur les fonds versés à l'appui des souscriptions à titre réductible non satisfaites seront remboursées, sans intérêts, au guichet qui aura reçu les souscriptions dans un délai ne dépassant pas les 10 jours à partir de la date de clôture des souscriptions, soit au plus tard le 9 Décembre 2008.

2.1.7. Modalités et délais de délivrance des titres

Le souscripteur recevra de la société une attestation de propriété des titres souscrits et ce, dès la clôture des souscriptions.

2.1.8 Mode de placement

Les titres émis seront réservés, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires et/ou aux cessionnaires de droits de souscription en bourse.

2.1.9 Jouissance des actions nouvelles souscrites

Les 1.200.000 actions nouvelles souscrites porteront jouissance à partir du 1/07/2008 à hauteur de leur libération soit la moitié.

* Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs dépositaires d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 28/11/2008 sont informés que leurs dépositaires procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

2.1.10 But de l'émission

L'augmentation du capital de la Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest « SODINO » qui vient en application de la décision présidentielle de doubler le Capital de la Société, a pour objectif de renforcer les fonds propres de la SODINO en vue de participer à l'effort de développement régional et à la création de plus de richesses et d'emplois et ce, à travers la promotion de nouveaux projets à fort potentiel de croissance et la multiplication de ses prises de participation au capital d'entreprises privées, agricoles, industrielles ou de services, en phase de développement, de restructuration, de privatisation et/ou de mise à niveau .

2.2. Renseignements Généraux sur les valeurs mobilières émises

2.2.1 Droits attachés aux valeurs mobilières offertes

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre d'actions émises.

Les dividendes non réclamés dans des cinq ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

2.2.2 Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables.

2.2.3 Régime fiscal applicable

Les dividendes des actions sont exonérés de l'impôt.

2.3. Marché des titres

Les actions de la société sont négociables sur le marché hors-cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2.3.1 Cotation en bourse des actions anciennes

Les 1.200.000 actions anciennes composant le capital social actuel de la SODINO seront négociées à partir du 29/08/2008, droits de souscription détachés.

2.3.2 Cotation en bourse des actions nouvelles souscrites

Les 1.200.000 actions nouvelles à souscrire en numéraire et libérées de la moitié seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation du capital et la publication de la notice conséquente au Journal Officiel de la République Tunisienne, aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis et aux quotidiens de la place. Elles seront dès lors négociées sur le marché hors-cote séparément des actions anciennes jusqu'à leur libération totale et la mise en paiement des dividendes de l'année au cours de laquelle la libération aura lieu en totalité. A partir de cette date, toutes les actions seront entièrement assimilées.

2.3.3 Cotation en bourse des droits de souscription

Les négociations en bourse sur les droits de souscription auront lieu du 29/08/2008 au 28/11/2008 inclus*. Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

2.4. Tribunaux compétents en cas de litiges ou modalités d'arbitrage

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation du capital, sera de la compétence exclusive des tribunaux sis à la ville du siège social de la société.

2.5. Prise en charge par STICODEVAM

Les actions nouvelles souscrites ne seront pas prises en charge par la STICODEVAM.

Les droits de souscription ne seront pas pris en charge par la STICODEVAM.

A cet effet, la STICODEVAM n'assurera pas les règlements/livraisons sur les dits droits et actions négociés en bourse.

* Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs dépositaires d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 28/11/2008 sont informés que leurs dépositaires procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant la dite séance.

Chapitre 3- RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

3.1 . Renseignements de caractère général concernant l'émetteur

3.1.1 Dénomination et siège social

* Dénomination sociale : Société de Développement & d'Investissement du Nord Ouest « SODINO »

* Siège Social : Avenue Taieb M'Hiri, Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 Siliana
- Tél : 78 873 077 – 78 873 078 - Fax : 78 873 085 - Email : sodino.sicar@hexabyte.tn

3.1.2 Forme juridique et législation particulière applicable

* **Forme juridique** : Société d'Investissement à Capital Risque

* **Législation particulière applicable** : Loi n°88-92 du 2 Août 1988 sur les Sociétés d'Investissement telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.

3.1.3 Date de constitution et durée

* **Date de constitution en tant que SICAF** : le 20 Mai 1992, Agrément du 24 Février 1992

* **Date de transformation en tant que SICAR**: le 4 Mai 1995, Agrément du 16 Février 1996

* **Durée** : 99 ans

3.1.4 Objet Social (Article 3 des Statuts)

³ La société a pour mission de concourir par la mobilisation de l'épargne publique, au développement du marché financier et à la promotion des investissements et ce par :

1. La participation, pour son compte ou pour le compte des tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises et notamment :

- Les entreprises promues par les nouveaux promoteurs tels que définis par le code d'incitation aux investissements.
- Les entreprises implantées dans les zones de développement régional, telles que fixées par le dit code.
- Les entreprises objet d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques et bénéficiant de mesures de redressement conformément à la législation en vigueur.
- Et les entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques.

2. La réalisation de toute opération ayant un lien étroit avec son objet.

³ L'activité de la Société se limite exclusivement à la région du Nord Ouest composée des Gouvernorats de Bêjà, Jendouba, Le Kef et Siliana. Dans ce cadre, la société participe à la décentralisation et au développement régional dans la région du Nord Ouest et ce par :

- L'identification, l'étude et la réalisation des projets qui auront un impact positif sur l'économie de la région et ce par ses propres services ou par des bureaux spécialisés.
- L'assistance et le conseil des promoteurs dans toutes les étapes de la préparation et de la réalisation du projet (l'étude de faisabilité, ainsi que la mise à leurs dispositions de conseils juridiques et financiers).
- Le financement des projets rentables dans les secteurs économiques.
- Le suivi régulier des promoteurs au niveau de la réalisation et l'exploitation.
- La participation à la mobilisation de l'épargne régionale en vue de l'orienter vers des entreprises de la région qui ont besoin d'autofinancement.

³ La société intervient au moyen de la souscription ou de l'acquisition d'actions ordinaires ou à dividende prioritaire sans droit de vote, de certificats d'investissement, de titres participatifs, d'obligations convertibles en actions et de parts sociales et d'une façon générale de toutes les autres catégories assimilées à des fonds propres conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

Les participations de la société doivent faire l'objet de conventions avec les promoteurs fixant les modalités et les délais de la réalisation des rétrocessions. Ces participations ne doivent pas constituer la majorité du capital.

3.1.5 Registre de Commerce : B1223092005

3.1.6 Exercice Social : Du 1^{er} Janvier au 31 Décembre de chaque année.

3.1.7 Clauses statutaires particulières

REPARTITION DES BENEFICES - ARTICLE 43

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- 1- Une fraction égale au 5% (cinq pour cent) du bénéfice déterminé comme ci – dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social ;
- 2- Toutes sommes que l'AGO sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter à des fonds de réserves généraux ou spéciaux ou au profit du fonds social.
- 3- Le reliquat pourrait être affecté totalement ou partiellement aux actionnaires.

Tout dividende non réclamé dans les cinq années de son exigibilité sera prescrit conformément à la loi.

ASSEMBLEES GENERALES :

NATURE DES ASSEMBLEES -ARTICLE 29

Les Assemblées peuvent être constitutive, ordinaire ou extraordinaire.

L'Assemblée Générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires.

Les délibérations de l'Assemblée, régulièrement prises, obligent tous les actionnaires même les absents, dissidents ou incapables.

CONVOCATION AUX ASSEMBLEES GENERALES - ARTICLE 30

Les actionnaires sont réunis chaque année en Assemblée Générale Ordinaire par le Conseil d'Administration dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice au jour, heure et lieu indiqués dans l'avis de convocation.

Elle peut, en outre être réunie, en cas de défaut de convocation ou en cas de nécessité, sur convocation :

- Du Conseil d'Administration ;
- Du Commissaire aux Comptes en cas d'urgence ;
- D'un mandataire nommé par le tribunal à la demande de tout intéressé en cas d'urgence ou à la demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 15% du capital social ;
- Du liquidateur ;
- Des actionnaires détenant la majorité du capital social ou des droits de vote après offre publique de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle.

Les Assemblées Générales réunies sur première convocation ne peuvent se tenir, qu'elle qu'en soit la nature, avant le seizième jour suivant la date de la publication de l'avis de convocation. Les convocations à ces diverses assemblées sont faites au moyen d'un avis

publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux journaux quotidiens dont l'un au moins en langue arabe, et ce, quinze jours au moins avant la date de tenue de l'Assemblée.

Les Assemblées Générales Extraordinaires réunies sur une deuxième convocation ne peuvent se tenir et être convoquées que dans les délais et dans les formes prescrites par la loi.

Les avis et lettres de convocation doivent reproduire l'ordre du jour.

Toute Assemblée convoquée en dehors des conditions ci-dessus indiquées, pourra être annulée, sauf dans le cas où tous les actionnaires sont présents ou représentés.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES GENERALES- ARTICLE 31

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles ou leurs mandataires peuvent assister à l'Assemblée Générale, sur justification de leurs identités ou de leur pouvoir.

Toutefois, les personnes morales actionnaires sont valablement représentées à toute Assemblée Générale par leur Présidents Directeurs Généraux, leurs gérants ou par un mandataire muni d'un pouvoir.

CONDITIONS A REMPLIR POUR ETRE ADMIS A SIEGER OU SE FAIRE REPRESENTER AUX ASSEMBLEES GENERALES - ARTICLE 32

Les propriétaires d'actions doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les comptes des actionnaires prévus à l'article 10 des présents statuts, huit jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

Tout membre de l'Assemblée qui veut se faire représenter par un mandataire, doit déposer son pouvoir au Siège Social trois jours avant la réunion.

Toutefois, le Conseil d'Administration a toujours la faculté de réduire les délais et accepter les dépôts en dehors de ces limites.

DROIT DE VOTE A L'ASSEMBLEE GENERALE - ARTICLE 35

Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitations.

Les votes ont lieu soit à main levée soit par appel nominatif soit au scrutin secret qui est de droit lorsqu'il est réclamé par des actionnaires représentant au moins le tiers du Capital Social des actionnaires présents ou représentés.

Le vote peut être adressé par lettre recommandée avec accusé de réception, à condition que la signature de l'actionnaire soit légalisée. Il n'est tenu compte que des votes reçus par la société un jour au moins avant la tenue de l'Assemblée.

COMPOSITION, QUORUM ET DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE- ARTICLE 37

Les Assemblées Générales Ordinaires (annuelles ou convoquées extraordinairement) se composent de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions, pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

Pour délibérer valablement sur première convocation, l'Assemblée Générale Ordinaire doit être composée d'un nombre d'actionnaires représentant le tiers au moins du capital social.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale est convoquée à nouveau selon les formes prescrites alors par l'article 30 ci-dessus. Dans cette seconde réunion, les délibérations sont valables quel que soit le nombre d'actions représentées, mais elles ne peuvent porter que sur les objets mis à l'ordre du jour de la première réunion.

Les délibérations de l'Assemblée Ordinaire sont prises à la majorité des voix présentes et représentées.

POUVOIRS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE – ARTICLE 38

- L'Assemblée Générale Ordinaire entend le rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales, le rapport du /ou des commissaires aux comptes sur le mandat qu'elle leur a conféré, ainsi que leurs rapports spéciaux, s'il y a lieu, relatifs aux opérations prévues par l'article 200 et 205 du code des sociétés commerciales. D'une manière générale, elle contrôle les actes du Conseil d'Administration et détermine souverainement la conduite des affaires de la société pour toutes les questions qui ne sont pas de la compétence réservée à l'Assemblée Extraordinaire.
- Elle discute, approuve ou redresse les états financiers et approuve, s'il y a lieu, les modifications apportées soient à leur présentation, soit aux méthodes d'évaluation.
- Elle fixe les prélèvements à effectuer pour la constitution ou l'augmentation de tous fonds de réserves ou de prévoyance, décide tous reports à nouveau des bénéfices, fixe les dividendes à répartir.
- Elle nomme, remplace, révoque et renouvelle les administrateurs ou les commissaires aux comptes.
- Elle ratifie ou désapprouve s'il y a lieu les nominations provisoires d'administrateurs faites par le conseil.
- Elle contrôle la gestion du conseil et lui donne quitus.
- Elle détermine l'allocation du conseil d'administration à titre de jetons de présence.
- Elle confère au conseil les autorisations nécessaires au cas où les pouvoirs qui lui sont octroyés s'avèrent insuffisants.
- Elle examine les suggestions inscrites à l'ordre du jour qui ne sont pas du ressort de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

A peine de nullité, les discussions relatives à l'approbation des états financiers doivent être précédées par le rapport du ou des commissaires aux comptes.

CONVOCATION - COMPOSITION ET DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE - ARTICLE 39

L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions, pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles. L'Assemblée Générale Extraordinaire, pour délibérer valablement sur première convocation, doit réunir un nombre d'actionnaires représentant au moins la moitié du capital social.

Si l'Assemblée Générale Extraordinaire n'a pas atteint le quorum exigé par la loi, il sera procédé à la convocation d'une deuxième Assemblée. Pour que les délibérations soient valables, l'Assemblée Générale Extraordinaire doit réunir le tiers du capital social. A défaut, il est procédé à la convocation d'une troisième Assemblée. Dans ce cas, la date de la tenue de l'Assemblée peut être prorogée dans un délai limite ne dépassant pas deux mois de la date de sa convocation.

La première, la deuxième et la troisième convocation, s'il y a lieu doivent être faites dans les formes et délais prévus par l'article 30 des présents statuts.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire sont prises à la majorité des deux tiers des voix des membres présents ou représentés.

Le texte des résolutions proposées doit être tenu à la disposition des actionnaires, au siège de la société, quinze jours au moins avant la date de la réunion de la première Assemblée.

3.1.8 Nationalité : Tunisienne

3.1.9 Capital Social

12.000.000 DT divisé en 1.200.000 actions nominatives de nominal 10 DT entièrement libérées.

3.1.10 Régime fiscal

Loi n° 95-88 du 30 Octobre 1995 portant dispositions fiscales relatives aux sociétés d'investissement telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.

3.1.11 Matricule fiscal : 31369 DNM 000

3.1.12 Lieu où peuvent être consultés les documents de la société

Siège de la société à l'avenue Taieb M'Hiri, Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 Siliana.

3.1.13 Responsables chargés de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF et la BVMT

Messieurs. Ridha MRABET (Directeur Central) et Nader KHALFALLAH (Fondé de pouvoirs).

- Tél : 78 873 077 – 78 873 078 - Fax : 78 873 085 - Email : sodino.sicar@hexabyte.tn

3.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la société

Capital Social	12.000.000 Dinars
Nombre d'actions	1.200.000 actions
Nominal	10 dinars
Forme des actions	Nominative
Catégorie	Ordinaire
Libération	Intégrale
Jouissance	01.01.2008

3.3. Evolution du Capital Social

Date de la décision et l'organe qui l'a décidé	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation		Valeur nominale en DT
		Montant en DT	Nombre d'actions	Montant en DT	Nombre d'actions	
AGC du 20/05/1992	Capital initial	4.000.000	400.000	4.000.000	400.000	10
AGE du 26/01/1998*	Libération en numéraire (1 ^{ère} tranche)	1.000.000	100.000	5.000.000	500.000	10
CA du 6/10/1998**	Libération en numéraire (2 ^{ème} tranche)	500.000	50.000	5.500.000	550.000	10
CA du 6/10/1998**	Libération en numéraire (3 ^{ème} tranche)	500.000	50.000	6.000.000	600.000	10
AGE du 30/12/2002***	Emission en numéraire (1 ^{ère} tranche)	1.500.000	150.000	7.500.000	750.000	10
CA du 7/10/2005****	Libération du reliquat	4.500.000	450.000	12.000.000	1.200.000	10

* AGE qui a reconduit la décision d'augmenter le capital de 4.000.000 Dinars à 7.000.000 Dinars en plusieurs tranches décidée par l'AGE du 31/10/1996.

l'AGE du 03/05/2001 a décidé de limiter l'augmentation du capital décidée par l'AGE du 31/10/1996 de 4.000.000 Dinars à 7.000.000 Dinars au montant souscrit et libéré soit 2.000.000 Dinars.

** selon les pouvoirs conférés par l'AGE du 26/01/1998

*** L'AGE du 30/12/2002 a décidé d'augmenter le capital social de 6 à 12 millions de Dinars par la création de 600 000 actions de valeur nominale de 10 Dinars chacune à souscrire en numéraire et à libérer du quart à la souscription

**** selon les pouvoirs accordés par l'AGE du 30/12/2002

3.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 29 Juin 2008

Dinars

Actionnaires	Nombre des actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montants en dinars	% du capital et de droits de vote
Actionnaires tunisiens	333	1.200.000	12.000.000	100,000 %
Personnes morales	95	1.151.739	11.517.390	95,978 %
Ayant 3% et plus	11	952.838	9.528.380	79,403 %
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	9	155.226	1.552.260	12,936 %
Public : détenant au maximum 0,5%	75	43.675	436.750	3,640 %
Personnes physiques	238	48.261	482.610	4,022 %
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,000 %
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	1	13.750	137.500	1,146 %
Public : détenant au maximum 0,5%	237	34.511	345.110	2,876 %
Actionnaires étrangers	0	0	0	0,000 %
Personnes morales	0	0	0	0,000 %
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,000 %
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,000 %
Public : détenant au maximum 0,5%	0	0	0	0,000 %
Personnes physiques	0	0	0	0,000 %
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,000 %
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,000 %
Public : détenant au maximum 0,5%	0	0	0	0,000 %

3.4.1 Liste des actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 29 Juin 2008.

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du Capital et de droits de vote
STUSID	199.028	1.990.280	16,586 %
BNA	175.000	1.750.000	14,583 %
BTS	138.921	1.389.210	11,577 %
BIAT	70.000	700.000	5,833 %
ATTIJARI BANK	70.000	700.000	5,833 %
BH	70.000	700.000	5,833 %
BTL	60.000	600.000	5,000 %
CNSS	46.308	463.080	3,859 %
OCT	46.307	463.070	3,859 %
BT	40.000	400.000	3,333 %
STB INVEST	37.274	372.740	3,106%
TOTAL	952.838	9.528.380	79,403 %

3.4.2 Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 29 Juin 2008

Membres des organes d'administration et de direction	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du Capital et de droits de vote
STUSID	199.028	1.990.280	16,586 %
BNA	175.000	1.750.000	14,583 %
BTS	138.921	1.389.210	11,577 %
BIAT	70.000	700.000	5,833 %
BH	70.000	700.000	5,833 %
CNSS	46.308	463.080	3,859 %
STB	24.544	245.440	2,045 %
CIGA FILTRE	5.000	50.000	0,417 %
RIDHA BOUAAJINA	1.900	19.000	0,158 %
MOHAMED JOUINI	1.000	10.000	0,083 %
MOULDI AYARI	300	3.000	0,025 %
ABDESSLEM MOHSNI	1	10	0,0001%
TOTAL	732.002	7.320.020	61,0002 %

3.4.3 Nombre d'actionnaires

Le capital de la Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest au 29/06/2008 est réparti entre 333 actionnaires tous de nationalité tunisienne:

- 238 personnes physiques.
- 95 personnes morales.

3.5. Dividendes

La société n'a pas distribué des dividendes durant les trois derniers exercices.

3.6. Marché des titres

Les actions de la Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest sont négociées sur le marché hors cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

CHAPITRE 4- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR

4.1. Présentation de la société

La Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest « SODINO » a été créée en 1992 en tant que Société d'Investissement à Capital Fixe « SICAF » éligible à la Loi n°88-92 du 2 Août 1988 sur les sociétés d'investissement telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.

La société s'est transformée d'une société d'investissement à capital fixe en une société d'investissement à capital risque le 4 Mai 1996.

4.2. Activité de l'émetteur

La société a pour mission de concourir par la mobilisation de l'épargne publique au développement du marché financier et à la promotion des investissements et ce par :

1/ La participation, pour son compte ou pour le compte des tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises et notamment :

- Des entreprises promues par les nouveaux promoteurs tels que définis par le code d'incitation aux investissements;
- Des entreprises implantées dans les zones de développement régional telles que fixées par le dit code;
- Des entreprises objets d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques et bénéficiant de mesures de redressement conformément à la législation en vigueur;
- Et des entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques.

2/ La réalisation de toute opération ayant un rapport direct ou indirect avec son objet.

L'évolution des participations cumulées y compris celles réalisées en Compte Courant Associés CCA, avant rétrocession au cours des trois dernières années est retracée par le tableau suivant :

(en dinars)

Désignation	Année	2005	2006	2007
Approbations cumulées		11.797.795	16.220.795	19.259.680
Participations cumulées avant rétrocessions		5.788.750	8.699.050	10.380.550

4.2.1. Les ressources

Outre les fonds propres dont elle dispose, la SODINO a bénéficié de différentes lignes de financement objet des conventions établies avec l'Etat.

Ainsi 3 importantes conventions ont été établies avec l'Etat dans le cadre de sa politique d'encouragement à l'investissement permettant de consolider les fonds propres de la société. Elles portent sur la participation FOPRODI et le RITI et sur la gestion du Fonds National de l'Emploi (Fonds 21-21).

A l'échelle internationale, la SODINO a signé deux conventions de partenariat avec la Banque Européenne d'Investissement « BEI ». En effet, après avoir conclu une convention en date du 15 Décembre 1997 au Luxembourg, la BEI a signé avec un certain nombre de SICAR tunisiennes dont la SODINO, une nouvelle convention durant l'année 2002 pour un montant total de 30.000.000 EURO. Actuellement ces conventions ne sont plus actives, étant donné que la BEI a exigé que la sortie soit libre.

Evolution des ressources de la société :

Dans ce qui suit l'évolution des ressources de la société durant les trois dernières années:

(en dinars)

Année	2005	2006	2007
Capitaux propres	9.136.192	12.110.437	11.986.120
BEI	547.426	493.332	452.832
Fonds 21-21	586.901	575.760	570.985
FOPRODI	991.600	1.105.260	2.410.630

a. CAPITAUX PROPRES :

L'évolution des capitaux propres de la société durant les trois dernières années se présente comme suit :

(EN DINARS)

Exercice	2005	2006	2007
Rubrique			
Capital Social	9.125.575	11.989.125	12.000.000
Réserves	683.021	683.021	684.671
Réserve légale	49.089	49.089	49.089
Réserve ordinaire	573.698	573.698	573.698
Réserve pour fonds social	60.234	60.234	61.884
Résultats reportés	(679.196)	(672.404)	(561.709)
Capitaux propres avant résultat	9.129.400	11.999.742	12.122.962
Résultat de l'exercice	6.792	110.695	(136.842)
Capitaux propres avant affectation	9.136.192	12.110.437	11.986.120

b. FONDS CONSENTIS PAR LA BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT :

La répartition des participations refinancées par la BEI se présente comme suit :

Désignation	Montant en Dinars
Fonds versé par la BEI	727.500
Fonds versés à la BEI	44.338
Fonds exigibles	205.330
Perte sur refinancement BEI	25.000
Fonds actuel BEI	452.832

Le refinancement BEI a concerné initialement 9 projets dont le détail avant rétrocession se présente comme suit :

(En dinars)

Secteur	Gouvernorat	Invest.	Capital	Participation SODINO*	Refinancement BEI	Emploi
INDUSTRIE
Centrale Laitière VAGA	Béja	4.280.000	1.950.000	450.000	125.000	60
Sté HUILES DU NORD OUEST « HNO »	Siliana.	448.460	200.460	50.000	35.000	15
FRIGO	Jendouba	998.000	500.000	206.000	22.500	10
Sté les Matériaux Micronisés de Tunisie « MMT »	Le.Kef	750.000	350.000	174.000	75.000	24
VONORD	Jendouba	1.004.000	705.000	290.000	145.000	36
TOTAL 1	.	7.480.460	3.705.460	1.170.000	402.500	145
AGRICULTURE
Cynex Agritech	Jendouba	1.280.000	1.130.000	200.000	100.000	10
TOTAL 2	.	1.280.000	1.130.000	200.000	100.000	10
SERVICES
BEST.CAR	Béja	560.000	450.000	200.000	100.000	9
HEXABYTE	Béja	670.000	280.000	100.000	50.000	16
Cynex Interway **	Jendouba	660.000	400.000	150.000	75.000	20
TOTAL 3	.	1.890.000	1.130.000	450.000	225.000	45
TOTAL GENERAL	.	10.650.460	5.965.460	1.820.000	727.500	200

* avant rétrocession

** La Sté CYNEX INTERWAY agissant dans le domaine de TIC a connu des difficultés énormes suite aux événements du 11 Septembre qui l'ont poussé à arrêter ses activités depuis 2003. Pour sauver la mise de la SODINO et celle de la BEI, il a été convenu avec le promoteur du projet de transformer la participation dans CYNEX INTERWAY en une participation supplémentaire pour un montant de 100.000 Dinars dans le capital de la Société CYNEX AGRITECH disposant d'un actif important composé d'un terrain irrigué d'une superficie de 50 ha et d'une plantation arboricole conduite en intensif d'une superficie de plus de 30 ha.

c. FONDS SPECIAUX DE L'ETAT :

FOPRODI :

1. Participations avant rétrocession libérées sur le FOPRODI jusqu'au 31/12/2007

(En dinars)

	Approbations libérées	Gouvernorat	Investissement	SODINO	FOPRODI	Capital
1	le FRIGO	Jendouba	1.150.000	206.000	27.000	500.000
2	HEXABYTE	Béja	700.000	100.000	80.000	280.000
3	Huiles du Nord Ouest « HNO »	Siliana	493.000	50.000	50.000	220.460
4	WINTECH Tunisie	Siliana	4.700.000	550.000	333.000	3.500.000
5	TUNISIE Fonderie	Béja	1.000.000	250.000	180.000	500.000
6	huilerie ZAAFRANA	le Kef	700.000	150.000	90.000	230.000
7	SOTES	Béja	1.211.000	109.000	198.990	605.500
8	Sté Tuniso-Suisse des Vins « TSV »	Jendouba	1.400.000	150.000	102.000	630.000
9	Sté des Huiles Boumakhlouf	le Kef	1.250.000	165.000	97.500	625.000
10	SIST*	Jendouba	165.000	34.800	29.700	70.000
11	Sté TUNIPA	Siliana	1.509.400	175.000	105.000	750.000
12	Couches Bébé "SIPH"	Siliana	2.900.000	236.000	351.000	1.081.000
13	SOTRAMOL	Siliana	485.000	49.000	87.300	195.000
14	SINCAR	Siliana	1.020.000	148.000	181.800	370.000
15	AL - DESIGN	Béja	500.000	55.000	90.000	200.000
16	Imprimerie AL - AMINE	Siliana	440.000	60.000	39.600	220.000
17	Sté SOREVAL	Béja	1.500.000	89.000	225.000	660.000
18	Unité d'abattage de volailles "SAB" **	Béja	2.000.000	75.000	135.000	700.000
19	Laboratoire d'analyse sol et eau " BEE"	Béja	92.000	12.500	16.500	32.000
20	Unité d'archivage numérique SAN	Jendouba	110.000	23.000	19.800	55.000
21	Société Eaux Minérales "RAYAN" ***	Béja	4.000.000	150.000	90.000	1.510.000
22	GTOO*	Siliana	607.000	80.000	109.260	241.000
	TOTAL		27.932.400	2.917.300	2.638.450	13.400.460

* La participation de la SODINO a été modifiée en fonction du schéma d'investissement convenu avec la BFPME, la STB et l'API

** La libération du capital est de moitié

*** - La participation SODINO a été approuvée pour un montant de 320.000 DT, mais à la demande du promoteur, la souscription au capital social a été réalisée pour un montant de 300.000 DT

- La libération du capital est de moitié

2. Projets approuvés dans le cadre du FOPRODI jusqu'au 31/12/2007:

	Approbations	Gouvernorat	Investissement	SODINO	FOPRODI	Capital
1	le FRIGO	Jendouba	1.150.000	206.000	27.000	500.000
2	JIBEL	Beja.	300.000	58.000	9.000	175.000
3	PRAGIR	Beja	882.000	100.500	80.000	441.000
4	Sté Huiles du Nord Ouest « HNO »	Siliana	493.000	50.000	50.000	200.460
5	HEXABYTE	Beja.	700.000	100.000	80.000	280.000
6	SIMCAR	Le.Kef	1.300.000	96.000	96.000	600.000
7	WINTech TUNISIE	Siliana	4.700.000	550.000	333.000	3.500.000
8	Société Tuniso-Suisse des Vins « TSV »	Jendouba	1.400.000	150.000	102.000	630.000
9	TUNISIE FONDERIE	Beja	1.000.000	250.000	180.000	713.000
10	Projet d'extraction des huiles essentielles et de séchages des plantes aromatiques	le Kef	600.000	150.000	110.000	350.000
11	SOTES	Beja	1.211.000	109.000	198.990	605.500
12	HUILERIE ZAAFRANA	le Kef	700.000	150.000	90.000	450.000
13	Société Boumakhlouf des Huiles	le Kef	1.250.000	165.000	97.500	437.500
14	TUNIPA	Siliana	1.509.400	175.000	105.000	750.000
15	Entreposage Frigorifique	Jendouba	1.441.000	170.000	219.000	619.000
16	INTER MARBRE ET GRANITE	Siliana	2.040.000	250.000		612.000
17	Sté Internationale des Services de Télécommunication « SIST »	Jendouba	165.000	40.425	29.700	70.000
18	Unité d'études environnementales OKIANOS	Jendouba	444.000	80.000	79.920	200.000
19	SIPH*	Siliana	2.921.000	250.000	351.000	1.081.000
20	SINCAR	Siliana	1.020.000	148.000	181.800	370.000
21	HIPAC	Beja	437.000	50.000	78.000	203.000
22	Sté HUILERIE DU NORD OUEST	Jendouba	800.000	100.000	144.000	360.000
23	Unité de production de Conserve fruits et légumes	Jendouba	700.000	113.000	126.000	300.000
24	RAYEN**	Beja	4.000.000	320.000	180.000	1510.000
25	SOTRAMOL	Siliana	485.000	49.000	87.300	195.000
26	Sté SELMI PLAST	Beja	93.000	10.000	16.740	35.000
27	Bureau des Etudes Environnementales « BEE »	Beja	92.000	12.500	16.500	32.000
28	Imprimerie AL AMINE	Siliana	440.000	60.000	39.600	220.000
29	GTOO	Siliana	700.000	80.000	126.000	256.000
30	SOREVAL	Beja	1.500.000	89.000	225.000	660.000
31	Sté DRIDI PLAST	Siliana	136.000	20.000	24.200	55.000
32	SAB	Beja	2.000.000	150.000	270.000	700.000
33	Semi - conserves d'olive de table	Beja	750.000	90.000	135.000	300.000
34	AL DESIGN	Beja	500.000	55.000	90.000	200.000
35	SAN	Jendouba	110.000	23.000	19.800	55.000
36	SAICA	Beja	250.000	40.000	30.000	100.000
	TOTAL		38.019.400	4.055.550	4.048.050	17.332.460

* le montant d'approbation était de 250.000 DT et le montant souscrit est de 236.000 DT

** voir renvoi à la page précédente

d. RITI

La SODINO n'a enregistré sur ce Fonds qu'une seule approbation pour un montant de 45.885 Dinars. Cette approbation a concerné la création d'un projet de services à distances au coût d'investissement de 161.500 Dinars.

e. Fonds National d'Emploi :

L'intervention initiale de la SODINO sur le F.N.E 21-21 s'élève au 31.12.2007 à 660.684 Dinars et porte sur la création de 72 projets dont le coût d'investissement global s'élève à 2.541.092 Dinars.

Le tableau suivant présente la répartition des projets suivant les secteurs :

Secteur	Nombre de projets	Montant de Participation en DT	En %
Industrie	22	216.774	32,81
Petits Métiers	6	40.188	6,08
Différents Services	31	294.445	44,57
Agriculture	13	109.277	16,54
TOTAL	72	660.684	100,00

4.2.2. Les emplois

Les participations

L'évolution du cumul des participations de la société y compris celles libérées en Compte Courant Associés, durant les trois derniers exercices avant rétrocession et sans compter les participations dans le cadre du FOPRODI et du FNE 21-21 est retracée par le tableau suivant :

(EN DINARS)

ANNEE	2005	2006	2007
DESIGNATION			
Les participations cumulées	5.788.750	8.699.050	10.380.550*
Evolution en %	25,7 %	50,2 %	19,3 %

* dont une participation d'un montant de 80.000 DT est libérée du quart et deux participations d'un montant total de 450.000 DT sont libérées de moitié.

A partir de l'année 2005, l'activité de participation de la SODINO a connu un élan très important illustré par une croissance rapide du niveau des approbations et des libérations. En effet, le montant global des approbations est passé d'un montant de 8.237.670 Dinars réalisé pendant toute la période s'écoulant à partir de la date de création de la SODINO en 1992 jusqu'au 31/12/2004, à un montant de 11.022.010 Dinars réalisé uniquement pendant les trois dernières années soit une évolution de 133,8 %. Les approbations concrétisées ont enregistré aussi une évolution remarquable en passant d'un montant de 4.406.750 Dinars réalisé pendant les 12 premières années de la création de la SODINO en 1992 à un montant de 5.775.800 Dinars réalisé pendant les trois dernières années soit une évolution de 131 %.

Liste des participations de la société au 31/12/2007:

Ainsi, l'Etat du portefeuille « participations » hors participation en Compte Courant Associés au 31.12.2007 se présente comme suit :

	<i>Projets</i>	<i>Capital</i>	<i>Souscription</i>	<i>Libération</i>	<i>Cession</i>	<i>Participation Restante</i>
1	SMVDA ETTATAOUER	150.000	12.000	12.000	0	12.000
2	huilerie TORCHANI	110.000	33.000	33.000	33 000	0
3	FRUINOR	150.000	15.000	15.000		15 000
4	SKCPM	48.000	4.800	4.800		4.800
5	SLT	76.890	36.890	36.890	36.890	0
6	SNT	5.160.000	250.000	250.000	126.000	124.000
7	ARTICLE HYGIENIQUE	258.000	51.600	51.600	51.600	0
8	Carrières AYARI	355.000	80.000	80.000	80.000	0
9	CLS	1.055.000	250.000	250.000	93.650	156.350
10	DENTAL TUNISIE	236.000	62.000	62.000	62.000	0
11	MMT	350.000	174.000	174.000	174.000	0
12	SCPMA	51.000	20.000	20.000	20.000	0
13	SFFYN SAMI	242.000	60.000	60.000	0	60000
14	SOTRAM	468.000	130.000	130.000	130.000	0
15	TGA	350.000	140.000	140.000	0	140.000
16	ZBIDA	285.000	56.000	56.000	50.000	6.000
17	Carrières de bons matériaux	500.000	114.000	114.000	114.000	0
18	SMVDA ESSADIA	320.850	109.460	109.460	67.460	42.000
19	JIBEL Accessoires Métalliques	75.000	7.500	7.500	7.500	0
20	ABIT	930.000	253.000	253.000	600	252.400
21	SMVDA AOUILIA	1.000.000	147.000	147.000	137.750	9.250
22	FRIGO	500.000	206.000	206.000	79.585	126.415
23	SMVDA IFRIKIA	1.500.000	30.000	30.000	30.000	0
24	MOZAR	170.000	30.000	30.000	0	30.000
25	VAGA	1.950.000	450.000	450.000	251.250	198.750
26	SMVDA HAOUAM	81.250	12.500	12.500	12.500	0
27	SOTUFAF	205.000	100.000	100.000	0	100.000
28	VONORD	934.000	290.000	290.000	61.000	229.000
29	CYNEXAGRITECH***	1.130.000	300.000	300.000	0	300.000
30	HEXABYTE	280.000	100.000	100.000	100.000	0
31	HUILE DU NORD OUEST	200.460	50.000	50.000	31.250	18.750
32	BEST CAR	450.000	200.000	200.000	72.000	128.000
33	GATT	195.000	30.000	30.000	19.500	10.500
34	WINTech	3.500.000	550.000	550.000	64.500	485.500
35	CEB	1.463.000	150.000	150.000	.	150.000
36	MMT.MARBRE	583.000	150.000	150.000	56.400	93.600
37	HUILERIE ZAAFRANA	450.000	150.000	150.000	14.400	135.600
38	TUNISIE FONDERIE	500.000	250.000	250.000	.	250.000
39	EL GHANIMA	1.050.000	225.000	225.000	32.000	193.000
40	SOTES	605.500	109.000	109.000		109.000
41	STE ILHEM	1.635.850	80.000	80.000		80.000
42	BOU MAKHLOUF DES HUILES	502.500	165.000	165.000		165.000
43	CEPAS MUSTI	93.500	45.000	45.000		45.000
44	CTIA	800.000	150.000	150.000		150.000
45	DARNA.	1.000.000	300.000	300.000		300.000
46	SDA. ABROUKA	348.000	144.500	144.500		144.500
47	SIEM	1.600.000	250.000	250.000	.	250.000
48	SIHP	1.081.000	236.000	236.000		236.000
49	SIMAC	1.100.000	350.000	350.000		350.000
50	SINA	645.000	200.000	200.000		200.000
51	SIST	70.000	34.800	34.800		34.800
52	STE SIDI SLAMA	300.000	150.000	150.000		150.000
53	TRIGEM	630.000	140.000	140.000	20.000	120.000
54	TSV	630.000	150.000	150.000		150.000
55	TUNIPA	750.000	175.000	175.000		175.000
56	WEST PHARMA	1.600.000	520.000	520.000		520.000
57	AL DESIGN	200.000	55.000	55.000		55.000
58	HUILERIE SAIDI	477.000	140.000	140.000		140.000
59	IMPRIMERIE	220.000	60.000	60.000		60.000

60	INTER MARBRE ET GRANITE	816.000	250.000	250.000		250.000
61	SINCAR	370.000	148.000	148.000		148.000
62	SOREVAL	660.000	89.000	89.000		89.000
63	SOTRAMOL	195.000	49.000	49.000		49.000
64	SAB*	700.000	150.000	75.000		75.000
65	BEE	32.000	12.500	12.500		12.500
66	SAN	55.000	23.000	23.000		23.000
67	GTOO*	241.000	80.000	20.000		20.000
68	HELIX	30.000	15.000	15.000		15.000
69	RAYEN**	1.510.000	300.000	150.000		150.000
	TOTAL	45.287.800	9.850.550.	9.565.550	2.028.785	7.536 715

* capital libéré du quart

** capital libéré de moitié

*** voir renvoi à la page 23

NB : les participations suivantes ont été accompagnées par des participations en CCA :

- VONORD	150.000 DT
- CEB	230.000 DT
- Sté Touristique ILHEM	70.000 DT
- Sté SIDI SLAMA	30.000 DT
TOTAL	480.000 DT

Liste des participations totalement rétrocedées :

N°	Société	Capital	Participation SODINO			Catégorie	
			%	Souscrites	Libérées		Rétrocedées
1	Sté Huilerie TORCHANI	110 000	30%	33 000	33 000	33 000	NP
2	Sté Transport de Marchandise SOTRAM	423 000	31%	130 000	130 000	130 000	NP
3	Sté des Articles Hygiéniques SAH	258 000	20%	51 600	51 600	51 600	NP
4	Sté DENTAL Tunisie	236 000	26%	62 000	62 000	62 000	NP
5	SCPMA	51 000	39%	20 000	20 000	20 000	NP
6	Sté Carrière EL AYARI	355 000	23%	80 000	80 000	80 000	NP
7	JIBEL Accessoires Métalliques	75 000	10%	7 500	7 500	7 500	NP
8	SMVDA ESSAIDIA*	320 850	20%	34 460	34 460	34 460	NP
9	SCBM	500 000	23%	114 000	114 000	114 000	NP
10	SMVDA IFRIKIA	1 500 000	2%	30 000	30 000	30 000	NP
11	SMVDA EL HAOUEM	325 000	4%	50 000	12 500	12 500	NP
12	MMT	350 000	49,7%	174 000	174 000	174 000	NP
13	SMVDA AOUILIA**	1 000 000	15%	147 000	147 000	137 750	NP
14	Ste de Loisirs de Tabarka SLT	76 890	48%	36 890	36 890	36 890	NP
15	Hexabyte	280 000	33%	100 000	100 000	100 000	NP
15	TOTAL	6 030 740		1 070 450	1 032 950	1 023 700	

* : Il s'agit de la rétrocession de la première participation de la SODINO avec un montant de 34.460 DT. La deuxième participation à l'augmentation du capital d'un montant de 150.000 DT est en cours de rétrocession avec un montant de 75.000 DT.

** : Il s'agit d'une société en difficulté et un arrangement a été conclu avec le promoteur pour le règlement uniquement de 137.750 DT.

NP : Nouveau Promoteur

Répartition des participations par secteur :

La répartition sectorielle des participations libérées de la SODINO au 31/12/2007 avant rétrocession et y compris celles réalisées sur le CCA, montre que (7,63%) du montant global des participations de la société intéresse le secteur touristique; (8,76%) celui des services ; (71,9%) celui de l'industriel et (11,7%) le secteur de l'agriculture.

Le tableau suivant résume les participations de la société y compris les participations en Compte Courant des Associés par secteur d'activité jusqu'au 31.12.2007 :

Secteur	Nombre de projets	Coût d'Investissement	Part Libérée	Nombre d'emploi	En %
Industrie	47	66 831 516	7 222 900	1 370	71,90%
Tourisme	5	16 346 890	766 890	89	7,63%
Services	7	5 107 000	880 300	241	8,76%
Agriculture	10	10 518 870	1 175 460	214	11,70%
Total	69	98 804 276	10 045 550	1 914	100,00%

Répartition des participations par catégorie :

Les participations de la SODINO y compris celles libérées sur le CCA sont réalisées en totalité dans la Région du Nord Ouest, considérée zones de développement régional.

Le tableau suivant présente la répartition selon les catégories des participations de la SODINO avant rétrocession :

Catégorie	Nombre de projets	Montant des participations	%
*Création	67	7.964.660.	79,285%
*Extension	15	1.583.890	15,767%
*Développement et restructuration	5	497.000	4,948%
Total des participations dans les zones de Développement Régional	87	10 045 550	100,000%

Présentation des principales participations de la SODINO avant rétrocession

La Société « WEST PHARMA »

La société « WEST PHARMA », créée en 2005, est une société anonyme au coût d'investissement de 4.000.000 Dinars, implantée dans la zone industrielle de Medjez-El Bab – Béja. L'objet principal du projet est la fabrication de produits pharmaceutiques et des médicaments à usage humain et vétérinaire.

La SODINO participe à concurrence de 32,5% au capital de la société « WEST PHARMA » qui s'élève à 1.600.000 Dinars.

Le promoteur du projet est Monsieur Kamel BOUZOUITA titulaire :

- d'un certificat d'Etudes Supérieures de Pharmacologie Générale,
- d'une maîtrise de Pharmacologie en Biologie Humaine,

- d'un diplôme d'Etudes et de Recherches en Biologie Humaine option pharmacologie cardio-vasculaire et rénale.

La société « WINTECH Tunisie »

La société « WINTECH Tunisie » créée en 2002, est une société anonyme implantée dans la région du Krib-Siliana avec un coût total d'investissement de 4.200.000 Dinars. Elle a pour objet la production de profilés et la menuiserie en PVC. Ce projet est créé dans le cadre d'un partenariat Tuniso – Turc .

La participation de la SODINO dans le capital de cette société s'élève à 883.000 Dinars dont 550.000 Dinars sur ses fonds propres et 333.000 Dinars sur le Fonds FOPRODI. La participation du Partenaire Turc qui est leader européen dans le domaine du PVC, s'élève à 1.750.000 Dinars soit 50 % du capital social.

Le promoteur du projet est Monsieur Salim JOUINI titulaire d'un diplôme en gestion de l'université canadienne.

La société « SIMAC »

La Société Industrielle des Matériaux de Construction « SIMAC», créée en 2006, est une société anonyme au coût d'investissement de 1.400.000 Dinars implantée dans la zone industrielle de Jendouba Son capital social est de 1.100.000 Dinars dont la participation de la SODINO est de 350.000 Dinars. Elle a pour objet principal la fabrication du carrelage, d'autobloquants et des bordures et tuiles.

Le promoteur du projet est Monsieur Mehdi AYARI, titulaire d'une maîtrise en marketing et doté d'une importante expérience dans ce domaine.

La Société des eaux minérales Beja « RAYAN »

La société des eaux minérales « RAYAN » créée en 2007, est une société anonyme au coût d'investissement de 4.000.000 Dinars implantée dans le Gouvernorat de Béja. Son capital social s'élève de 1.510.000 Dinars. La participation de la SODINO au capital de ce projet s'élève à 480.000 Dinars dont 180.000 Dinars sont imputés sur le Fonds FOPRODI. Elle a pour objet principal l'exploitation, le conditionnement et la commercialisation des eaux de sources et des eaux minérales.

Le promoteur du projet est Monsieur Amor KOUKI BAHRI, doté importante expérience dans le domaine des affaires.

La société « SOTES »

La société Tunisienne des Equipements Sanitaires « SOTES » créée en 2005, est une société anonyme au coût d'investissement de 1.211.000 Dinars, implantée dans la zone industrielle de Medjez-El Bab –Béja. L'objet principal du projet est la fabrication d'abattants de toilettes et des accessoires sanitaires.

La SODINO participe au capital de la société « SOTES» qui s'élève à 605.500 Dinars pour un montant de 307.990 Dinars dont 198.990 Dinars sur le Fonds FOPRODI.

Le projet est créé en partenariat avec un opérateur italien dans le domaine des équipements sanitaires et ce avec une participation pour un montant de 60.550 Dinars.

Les promoteurs du projet sont Messieurs Sofiène et Tarek El BAHRI, tous les deux sont titulaires de diplômes approfondis en informatique de l'Université Laval (Québec).

La société « Tunisie fonderie »

La société Tunisie fonderie, créée en 2004, est une société anonyme au coût d'investissement de 1.000.000 Dinars implantée à Goubellat - Gouvernorat de Beja. Son capital social est de 713.000 Dinars dont 250.000 Dinars sur fonds propres de la SODINO et 180.000 Dinars sur le Fonds FOPRODI.

La Société a pour objet principal la fabrication des pièces moulées en divers types de matériaux ferreux et non ferreux.

Les deux co-promoteurs du projet sont :

- Monsieur Walid MONTACER diplômé en génie mécanique de l'Ecole d'Ingénieurs de Monastir et diplômé de l'Ecole Supérieure de Fonderies à Paris avec stage de quatre mois au Japon avec la JICA. Il est ancien cadre technique à la SOFOMECA.
- Karim KACEMI : Ancien cadre technique à la SOFOMECA, diplômé en Génie Mécanique de l'Ecole d'Ingénieurs de Monastir et diplômé de l'Ecole Supérieure de Fonderies à Paris.

La société « CTIA »

La société Canado – Tunisienne des Industries Agro – Alimentaires « CTIA », créée en 2006, est une société anonyme totalement exportatrice au coût d'investissement de 3.515.000 Dinars, implantée à Goubellat - Gouvernorat de Béja.

L'objet principal de la société est la production de jus de tomates et des tomates pelées en boîtes. Ce projet est créé dans le cadre d'un partenariat Tuniso-Canadien avec un capital de 800.000 Dinars, la participation de la SODINO est de 150.000 Dinars.

Le promoteur du projet est Monsieur Slim KECHAOU, ingénieur agronome spécialisé en économie rural, titulaire d'un master spécialité marketing et commerce international des produits agro – alimentaires.

La société « CEB »

La société Clinique des Engins de Beja « CEB » créée en 2003, est une société anonyme au coût d'investissement de 1.693.000 Dinars implantée dans le Gouvernorat de Beja. Son capital social est de 1.463.000 Dinars dont la participation de la SODINO est de 250.000 Dinars. Elle a pour objet principal la rectification des moteurs diesel et voitures avec en parallèle une ligne d'usinage des pièces détachées pour camions et voitures.

Le promoteur du projet est Monsieur Hamadi AYARI a poursuivi ses études supérieures en Russie et il est titulaire d'un doctorat d'Etat en relations internationales.

La Société « EL GHANIMA ANDALOUS »

La Société de Mise en Valeur et de Développement Agricole « EL GHANIMA ANDALOUS » est une société anonyme au coût total d'investissement de 3.500.000 Dinars.

L'activité principale de la société est la mise en valeur et le développement agricole pour l'exploitation à titre de location pour une période de 25 ans de la Ferme Domaniale EL GHANIMA. La société a bénéficié d'une prise de participation de la SODINO pour un montant de 225.000 Dinars dans son capital qui s'élève à 1.500.000 Dinars.

Le promoteur du projet est Monsieur Abdellatif MOKHTAR, diplômé en commerce et homme d'affaires.

Société « HNO »

La société Huilerie du Nord « HNO » est une société anonyme implantée à Jendouba. Son coût d'investissement s'élève à 800.000 Dinars. La SODINO participe au capital de cette société qui s'élève à 360.000 Dinars par un montant de 172.000 Dinars dont une participation imputée sur le Fonds FOPRODI pour un montant de 72.000 Dinars. L'objet principal du projet est la trituration d'olives et le conditionnement de l'huile d'olive.

Le projet prévoit l'exportation d'une partie importante de sa production sur le marché canadien.

Le promoteur du projet est Monsieur Anis KHEMIRI, diplômé en gestion de l'entreprise de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal.

La société « SIEM »

La société de conditionnement d'eaux minérales « SIEM », créée en 2006, est une société anonyme au coût d'investissement de 4.000.000 Dinars implantée à Sodga - Gouvernorat de Siliana. Son capital social s'élève à 1.600.000 Dinars dont la participation de la SODINO est de 250.000 Dinars. La Société a pour objet principal le conditionnement d'eau minérale naturelle. La dénomination commerciale du produit est « MELINA »

Le promoteur du projet est Monsieur Abdesslem BIBANI, titulaire d'un DES en droit privé. Il a une expérience très approfondie et très diversifiée dans les domaines de la gestion des entreprises et des affaires.

La Société « SAN »

La Société Archivage du Nord « SAN » créée en 2007, est une société anonyme au coût d'investissement de 110.000 Dinars implantée dans le Gouvernorat de Jendouba et au capital social de 55.000 Dinars dont la participation de la SODINO s'élève à 23.000 Dinars et celle sur le FOPRODI s'élève à 19.800 Dinars. Elle a pour objet principal la numérisation des archives administratives publiques et privées, le développement des sites web, l'installation des réseaux et la création de bases de données et des fiches formulaires.

Le promoteur du projet est Monsieur Mohamed Wajdi SAIDI, diplômé en informatique et doté d'une importante expérience dans ce domaine.

La Société « TSV »

La société Tuniso-Suisse des Vins « TSV » créée en 2005 et implantée à Erroumani – Bou Salem – Gouvernorat de Jendouba, est une société anonyme totalement exportatrice au coût d'investissement de 1.400.000 Dinars. L'objet principal de la société est la vinification et la transformation de raisin en vin. Ce projet est créé dans le cadre d'un partenariat Tuniso-Suisse avec un capital de 630.000 Dinars. La SODINO participe au capital de ce projet pour un montant de 252.000 Dinars dont 102.000 Dinars sur Fonds FOPRODI et le partenaire suisse pour un montant de 80.000 Dinars.

Le promoteur du projet est Monsieur Nizar Blagui, Ingénieur Agronome et Œnologue de formation Suisse.

La Société « AL DESIGN »

La société de Menuiserie en Aluminium « AL DESIGN » créée en 2007, est une société anonyme totalement exportatrice implantée à Goubellat Gouvernorat de Béja au coût d'investissement de 500.000 Dinars et au capital de 200.000 Dinars dont une participation SODINO pour un montant de 55.000 Dinars et une participation FOPRODI pour un montant

de 90.000 Dinars. L'objet principal du projet est la conception et la fabrication des meubles et des accessoires d'agencement et de décoration en aluminium.

Le promoteur du projet est Monsieur Mehdi MRIGA, Maîtrisard en sciences de gestion et il est diplômé en troisième cycle « pratiques du commerce international et technologies de l'information »

La Société « SAB »

La Société d'Abatage de Volailles « SAB », créée en 2007, est une société anonyme implantée dans la zone industrielle de Béja au coût d'investissement de 2.000.000 Dinars et au capital de 700.000 Dinars. La participation de la SODINO au capital de ce projet s'élève à 420.000 Dinars bénéficiant d'un montant de 270.000 Dinars sur le Fonds FOPRODI.

L'activité principale du projet est l'abatage et la commercialisation des viandes de poulet et de dinde.

Le promoteur du projet est Monsieur Imed SAHRAOUI, ingénieur en Génie civil et il a une expérience approfondie dans l'élevage avicole dans le cadre d'une exploitation familiale.

La société « MMT MARBRE »

La société « MMT MARBRE » créée en 2003 en partenariat avec des italiens, est une société anonyme au coût d'investissement de 700.000 Dinars, implantée dans la région de EL Kalâa Khasba - Gouvernorat du Kef et qui est spécialisée dans l'extraction et le façonnage de marbre.

Le capital social de la société est de 583.000 Dinars dont une participation SODINO d'un montant de 150.000 Dinars.

Le promoteur de ce projet est Monsieur Taoufik MANSOURI, ingénieur principal en géologie et Président Directeur Général de la Sté MMT dans laquelle la participation de la SODINO est totalement rétrocédée par anticipation.

La Société Hôtel Darna

La société Hôtel DARNA, créée en 2006, est une société anonyme au coût d'investissement de 1.280.000 Dinars. Le capital social de la Société s'élève à 1.000.000 Dinars dont une participation SODINO d'un montant de 300.000 Dinars. Elle a pour objet principal la construction de l'hôtel DARNA implanté dans la ville du Kef, l'hébergement, la restauration et l'animation.

Le promoteur du projet est Monsieur BARBOUCHE Lasâad, expert agréé auprès des tribunaux en comptabilité.

Société ZAAFRANA

La Société Huilerie ZAAFRANA est une société anonyme au coût d'investissement de 700.000 Dinars et au capital de 450.000 Dinars. La SODINO participe au capital de ce projet pour un montant de 240.000 Dinars dont une participation sur le fonds FOPRODI d'un montant de 90.000 Dinars. L'objet principal du projet est la trituration d'olives à huiles et le conditionnement d'huile d'olives pour l'exportation. L'unité de production (trituration et conditionnement) est implantée à Zaafrana – Gouvernorat du Kef.

Le promoteur du projet est Monsieur Amen Sahbi BARBOUCHE, Architecte.

La Société « TRIGEM »

La société de recyclage des pneus usagés « TRIGEM », créée en 2006, est une société anonyme au coût d'investissement de 1.800.000 Dinars, créée à la zone industrielle de Bouarada, Gouvernorat Siliana. Elle est spécialisée dans la collecte et la transformation des pneus usagés pour la production d'articles pour le revêtement de piscine, espace des jeux et de sports, parking, bordures, etc.

La participation de la SODINO au capital de cette société qui est de 630.000 Dinars, s'élève à 140.000 Dinars.

Le promoteur du projet est Monsieur Noureddine HAFSI, homme d'affaires et gérant de plusieurs sociétés.

La Société « SOTRAMOL »

La société de transformation des mollusques « SOTRAMOL », créée en 2007, est une société anonyme au coût d'investissement de 485.000 Dinars implantée dans le Gouvernorat de Siliana, et au capital social de 195.000 Dinars. La participation de la SODINO est de 136.300 Dinars dont une participation FOPRODI d'un montant de 87.300 Dinars. Elle a pour objet principal l'achat, l'élevage, la collecte, la transformation et la vente des escargots de terre vivants, cuis, semi cuis, congelés ou surgelés.

Le promoteur du projet est Monsieur Khaled ZHIOUA, diplômé en agriculture et doté d'une importante expérience professionnelle dans le domaine de son projet.

La Société Inter Marbre et Granite

La société « Inter Marbre et Granite » créée en 2006, est une société anonyme au coût d'investissement de 2.040.000 Dinars, implantée dans la zone industrielle de Siliana et qui est spécialisée dans la transformation de marbres et granites importées et de pierres marbrières locales.

Le capital social de la société est de 612.000 Dinars dont une participation SODINO d'un montant de 250.000 Dinars.

Le promoteur du projet est Monsieur Farid LAÏD, titulaire d'un DESS en Finance et négoce international de l'université de bordeaux et d'un DEA en sciences de gestion.

La Société « TUNIPA »

La société de fabrication de sparadraps « TUNIPA » est une société anonyme au coût d'investissement de 1.509.400 Dinars, implantée dans la zone industrielle de Gaafour-Gouvernorat de Siliana. L'objet principal du projet est la fabrication de produits de pansement : sparadraps, compresse, coton hydrophile à usage pharmaco hospitalier.

La SODINO participe au capital de ce projet qui s'élève à 750.000 Dinars, pour un montant de 280.000 Dinars dont une participation sur le FOPRODI pour un montant de 105.000 Dinars.

Le promoteur du projet est Monsieur MEMMI Moncef, Docteur en Chirurgie Dentaire.

La Société « SINCAR »

La société « SINCAR », créée en 2007, est une société anonyme au coût d'investissement de 1.020.000 Dinars, implantée dans la zone industrielle de Bouarada, Gouvernorat de Siliana. Son capital social s'élève à 370.000 Dinars. La participation de la SODINO s'élève à 329.800 Dinars dont une participation FOPRODI de 181.800 Dinars.

L'objet principal du projet est la fabrication et la commercialisation de carrelage monocouche et bicouches, la transformation de marbre et dérivés de ciment.

Le promoteur du projet est Monsieur Adel BEN ZAYED, niveau secondaire et possède une expérience très importante dans le domaine de carrelage (15 ans).

La Société « SIPH »

La société industrielle des produits hygiéniques « SIPH » est une société anonyme au coût d'investissement de 2.900.000 Dinars implantée dans la zone industrielle de Bouarada, Gouvernorat de Siliana. Son capital social s'élève à 1.081.000 Dinars dont une participation SODINO pour un montant de 236.000 Dinars et une participation FOPRODI pour un montant de 351.000 Dinars. Elle a pour objet principal la fabrication des couches pour bébé.

Les promoteurs du projet sont :

- Monsieur DAHMAN Mohamed Dhia, titulaire d'une maîtrise en informatique de gestion ;
- Madame MEDDEB Zouhour, titulaire d'une maîtrise en informatique de gestion.

La Société « GTOO »

La société de production et de conditionnement d'huile d'olive « GTOO » est une société anonyme, totalement exportatrice et créée en 2007 avec un partenaire japonais au coût d'investissement de 607.000 Dinars et au capital de 241.000 Dinars. La participation de la SODINO au capital de ce projet implantée dans la zone industrielle de Bouarada, Gouvernorat de Siliana, s'élève à 189.260 Dinars dont 109.260 Dinars imputés sur le Fonds FOPRODI. L'objet principal du projet est la trituration d'olives et le conditionnement des huiles d'olives pour l'exportation sur le Japon.

La promotrice du projet est M^{elle} Youssra BEN ARAB, ingénieur agronome spécialité « Economie Agro-alimentaire » et titulaire d'un DEA sur les aspects commerciaux des produits agro-alimentaires.

4.2.3 Les Rétrocessions

A la fin de l'année 2007, les rétrocessions des participations enregistrées ont concerné 31 projets dans plusieurs secteurs dont 15 projets ont été totalement rétrocédés et 16 projets rétrocédés partiellement.

(en dinars)

Désignation	Remboursement du principal		
	Au 31/12/2005	Au 31/12/2006	31/12/2007
Solde début d'exercice	1.384.614	1.440.609	1.644.346
Rétrocession de l'année	55.959	203.737	134.770
Solde fin d'exercice	1.440.609	1.644.346	1.779.116

4.3. Les facteurs de risque et la nature spéculative de l'activité de l'émetteur :

- € Risque lié à l'investissement qui peut être réduit par le choix judicieux des projets, le profil du promoteur, une meilleure maîtrise de la faisabilité et un suivi continu de la marche et du fonctionnement des projets.
- € Risque lié au statut d'actionnaire ordinaire qui peut être contourné par le développement de relations de partenariat et de conseils avec les promoteurs des projets.

4.4. Litiges ou arbitrages

Suite aux récalcitrances de certains promoteurs dans l'application des conventions de rétrocession dûment signées, et après avoir essayé vainement l'arrangement à l'amiable, la SODINO s'est trouvée obligée à plusieurs reprises d'entamer des poursuites judiciaires à l'encontre de certains promoteurs. Cela n'empêche pas la société de privilégier les voies de l'entente et notamment par les arrangements à l'amiable et les facilités de paiement.

Il convient de signaler que les affaires de litige n'ont aucun effet négatif sur la situation financière de la société car tous les montants objet de litiges ont été provisionnés.

4.5. Organisation de la société

L'organisation de la SODINO se présente ainsi :

- J Direction Générale ;
- J Direction des Projets ;
- J Direction Administrative et Financière.

4.6. Politique Sociale et effectif de la Société

Désignation	2005	2006	2007
Permanents	6	5	5
Contractuels ou stagiaires	10	11	11
Total	16	16	16

Le personnel de la SODINO est rémunéré conformément à la convention APB.

4.7. Politique d'investissement

La politique d'investissement de la Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest consiste en la multiplication des projets économiquement viables et à fort potentiel de croissance s'inscrivant dans le cadre de la valorisation du potentiel d'investissement dans la Région du Nord Ouest, la création de l'emploi et de la richesse et le développement des secteurs agricoles et de services et la consolidation de la structure industrielle de la Région.

Pour garantir la réussite de sa politique d'intervention dans le développement de l'investissement dans la région du Nord Ouest et augmenter le nombre de projets réussis dans la région, la SODINO concentre ces efforts sur :

A court terme :

1/ L'assistance et l'accompagnement des promoteurs dans les différentes étapes de création du projet (faisabilité technique et rentabilité du projet, optimisation du montage financier et des choix techniques, assistance auprès des divers intervenants : banques, autres SICAR, administration, autorités régionales etc.). L'assistance s'étend jusqu'aux procédures juridiques relatives aux différentes étapes de la constitution juridique de la Société. La SODINO a confirmé cette approche par l'ouverture des représentations dans les Gouvernorats du Kef, Jendouba et Béjà. Ces représentations assurent le suivi et l'encadrement des promoteurs ainsi que la synchronisation avec les différentes structures de financement et d'appui à l'investissement pour l'identification des projets économiquement rentables.

2/ Le financement des projets dans tous les secteurs économiques qui peuvent avoir un impact positif sur l'économie en général et sur le développement de la Région du Nord Ouest en particulier.

3/ Le suivi régulier de tous les aspects liés au fonctionnement du projet et à l'application des diverses règles de gestion et de transparence : préparation des états financiers et tenu des réunions des divers organes de gestion dans les délais de rigueur et requis par la loi.

A moyen terme :

Elle consiste en la multiplication des projets de partenariat qui ont pour but l'exportation et les projets à haute valeur ajoutée et à dominance technologique d'une part et la rentabilisation des capitaux de la Société pour la consolidation de ses fonds propres et la rémunération de ses actionnaires et le développement de la région.

En outre elle participe à l'amélioration de l'épargne régionale et son orientation vers la satisfaction des besoins financiers des sociétés implantées dans la région.

CHAPITRE 5

- PATRIMOINE- SITUATION FINANCIERE- RESULTATS

5. 1. Patrimoine de la SODINO au 31/12/2007

5.1.1 Immobilisations Corporelles :

(en dinars)

Désignation	Valeur Brute	Amortissement	Valeur nette
Bâtiment	318 008	12 190	305 818
Matériel de transport	140 385	75 573	64 812
Agencements et aménagements	19 487	13 451	6 036
Installations	10 537	6 614	3 923
Mobilier de bureau	41 012	26 277	14 735
Matériel de bureau	11 004	6 578	4 426
Matériel informatique	37 876	29 424	8 452
TOTAL	578 309	170 107	408 202

5.1.2 Portefeuille titres de la société

Titres de participations :

L'état du portefeuille de la société au 31.12.2007 s'établit comme suit :

Raison sociale	Valeur brute au 31/12/06	Libérations 2007	Remb 2007	Valeur brute au 31/12/07	Provisions	Valeur nette
SMVDA ETTATAOUER II	12 000			12 000	12 000	0
SMVDA AOUILIA	9 250			9 250	9 250	0
STE Z'BIDA	6 000			6 000	6 000	0
Centrale Laitière VAGA	226 500		27 750	198 750	49 688	149 062
STE ABIT	61 000			61 000	20 334	40 666
STE ABIT (Béjaoui Brahim)	191 400			191 400	63 800	127 600
STE SOTUFAF	100 000			100 000	87 520	12 480
STE FRUINOR	15 000			15 000	15 000	0
SFFYN SAMI	60 000			60 000	59 500	500
STE NORD TOURISME	124 000			124 000	124 000	0
STE LE FRIGO	31 685	100 000	5 270	126 415		126 415
FOPRODI / STE LE FRIGO	12 870		2 140	10 730		10 730
Centrale Laitière LE SERS	156 350			156 350	156 350	0
SKPCM	4 800			4 800	4 800	0
T.G.A	140 000			140 000	106 875	33 125
HUILERIE NORD OUEST	25 000		6 250	18 750		18 750
FOPRODI / HUILERIE NORD OUEST	25 000		6 250	18 750		18 750
MOZART	30 000			30 000	26 735	3 265
M.M.T	21 000		21 000	-		0
STE VONORD	229 000			229 000	114 500	114 500
CYNEX AGRITECH	300 000			300 000	70 000	230 000
BEST CAR (Salah Bahri)	74 000		10 000	64 000		64 000
BEST CAR (Ibtissem Bahri)	74 000		10 000	64 000		64 000
GATT	12 000		1 500	10 500		10 500
WINTECH (Med Jouini)	37 000		6 500	30 500		30 500

Raison sociale	Valeur brute au 31/12/06	Libérations 2007	Remb 2007	Valeur brute au 31/12/07	Provisions	Valeur nette
WINTECH (Salim Jouini)	443 400		29 700	413 700		413 700
Clinique des engins de Béja	150 000			150 000	64 400	85 600
MMT MARBRES	131 200		37 600	93 600		93 600
SMVDA ESSAIDIA	53 000		11 000	42 000		42 000
STE TUNISIE FONDERIE	250 000			250 000		250 000
STE TUNISIE FONDERIE FOPRODI	180 000			180 000		180 000
STE HUILERIE ZAAFRANA	42 800		7 200	35 600		35 600
STE HUILERIE ZAAFRANA FOPRODI	77 000		13 000	64 000		64 000
SOTES SA	109 000			109 000		109 000
SOTES SA FOPRODI	198 990			198 990		198 990
STE TOURISTIQUE ILHEM	80 000			80 000		80 000
TUNISO SUISSE DES VINS	150 000			150 000		150 000
TUNISO SUISSE DES VINS FOPRODI	102 000			102 000		102 000
GHANIMA ANDALOUS	193 000			193 000		193 000
DARNA	300 000			300 000		300 000
WEST PHARMA	520 000		-	520 000		520 000
Sté BOUMAKHLOUF	165 000		-	165 000		165 000
Sté BOUMAKHLOUF (FOPRODI)	97 500		-	97 500		97 500
TRIGEM	140 000		20 000	120 000		120 000
CTIA	150 000		-	150 000		150 000
SINA	200 000		-	200 000		200 000
MABROUKA	144 500		-	144 500		144 500
SIST	34 800		-	34 800		34 800
SIST (FOPRODI)	29 700		-	29 700		29 700
TUNIPA	175 000		-	175 000		175 000
TUNIPA (FOPRODI)	105 000		-	105 000		105 000
SIDI SLAMA	150 000		-	150 000		150 000
SIEM	250 000		-	250 000		250 000
CEPAS	45 000		-	45 000		45 000
SIPH	236 000		-	236 000		236 000
SIMAC	350 000		-	350 000		350 000
WINTECH	300 000		-	300 000		300 000
HUILERIE ZAAFRANA		100 000		100 000		100 000
SOTRAMOL		49 000		49 000		49 000
SOTRAMOL (FOPRODI)		87 300		87 300		87 300
I.M.G.		250 000		250 000		250 000
SINCAR		148 000		148 000		148 000
SINCAR (FOPRODI)		181 800		181 800		181 800
IMPRIMERIE EL AMINE		60 000		60 000		60 000
IMPRIMERIE EL AMINE (FOPRODI)		39 600		39 600		39 600
SIPH (FOPRODI)		351 000		351 000		351 000
SAB		150 000		150 000		150 000
SAB (FOPRODI)		270 000		270 000		270 000
SOREVAL		89 000		89 000		89 000
SOREVAL (FOPRODI)		225 000		225 000		225 000
HUILERIE SAIDI		140 000		140 000		140 000

Raison sociale	Valeur brute au 31/12/06	Libérations 2007	Remb 2007	Valeur brute au 31/12/07	Provisions	Valeur nette
AL DESIGN		55 000		55 000		55 000
AL DESIGN (FOPRODI)		90 000		90 000		90 000
BEE.SA		12 500		12 500		12 500
BEE.SA (FOPRODI)		16 500		16 500		16 500
SAN		23 000		23 000		23 000
SAN (FOPRODI)		19 800		19 800		19 800
GTOO		80 000		80 000		80 000
GTOO (FOPRODI)		109 260		109 260		109 260
HELIX		15 000		15 000		15 000
RAYEN DES EAUX		300 000		300 000		300 000
RAYEN DES EAUX (FOPRODI)		180 000		180 000		180 000
TOTAUX	7 530 745	3 141 760	215 160	10 457 345	990 752	9 466 593

Placements et autres actifs financiers

Désignation	Montant (En Dinars)
Titres cotés en bourse	786 753
Comptes courants associés	470 000
Placements financiers et intérêts courus sur placements	3 494 316
Total brut	4 751 069
Provision pour dépréciation des titres de placement	- 22 699
Total net	4 728 370

Liste des titres cotés en bourse

Désignation	Valeur brute	provision	Valeur nette au 31/12/2007
TUNIS AIR	300 407		300 407
SFBT	111 507		111 507
SPIDIT	60 200	-4 104	56 096
SOTETEL	80 272	-13 633	66 639
STB	109 572	-4 252	105 320
B.H	29 420		29 420
BNA	45 375	-710	44 665
PLACEMENT SICAV	50 000		50 000
Total	786 753	-22 699	764 054

5.1.3 Principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières postérieures au 31/12/2007

	<i>En Dinars</i>	
Désignations	Acquisitions	Cessions
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	4 639	0
Mobilier de bureau	1 033	0
Matériel de bureau	1 919	0
Matériel Informatique	1 687	0
Immobilisations Financières	919 940	0
Participations	919 940	0
Total	924 579	0

5.2. Etats financiers comparés au 31 décembre

5.2.1 Bilans comparés au 31 décembre

Exprimé en Dinars

<i>ACTIFS</i>	<i>Notes</i>	<i>2005</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs Immobilisés				
Immobilisations Incorporelles	A1	1 010	1 010	1 010
Moins Amortissements		-1 010	-1 010	-1 010
		0	0	0
Immobilisations Corporelles	A2	215 597	547 681	578 309
Moins Amortissements		-101 429	-145 131	-170 107
		114 168	402 550	408 202
Immobilisations Financières	A3	5 398 980	8 381 558	10 811 263
Moins Provisions		-834 030	-870 234	-990 751
		4 564 950	7 511 324	9 820 512
Total des Actifs Immobilisés		4 679 118	7 913 874	10 228 714
Autres actifs non courants				
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		4 679 118	7 913 874	10 228 714
ACTIFS COURANTS				
Autres Actifs Courants	A4	689 824	708 745	790 729
Moins Provisions		-6 097	-6 879	-7 115
		683 727	701 866	783 614
Placements Financiers	A5	5 497 628	5 990 664	4 751 069
Moins Provisions		-44 113		-22 699
		5 453 515	5 990 664	4 728 371
Liquidités & Equivalents de liquidités	A6	832 784	166 891	129 578
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		6 970 026	6 859 421	5 641 563
TOTAL DES ACTIFS		11 649 144	14 773 295	15 870 277

Exprimé en dinars

<i>CAPITAUX PROPRES & PASSIF</i>	<i>Notes</i>	<i>2005</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>
CAPITAUX PROPRES				
Capital social souscrit, appelé et versé		10 500 000	11 989 125	12 000 000
Capital souscrit non appelé		1 500 000		
Capital souscrit appelé non versé			10 875	
Actionnaires capital souscrit non appelé		-1 500 000		
Actionnaires capital appelé non versé		-1 374 425	-10 875	
Réserves		683 021	683 021	684 671
Résultat Reportés		-679 196	-672 404	-561 709
Total des Capitaux Propres avant Résultat de l'exercice	B1	9 129 400	11 999 742	12 122 962
Résultat de l'Exercice		6 792	110 695	-136 842
<i>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</i>		9 136 192	12 110 437	11 986 120
PASSIFS				
Passifs Non Courants	B2			
Financement 21-21		586 901	575 760	570 985
Financement FOPRODI		991 600	1 105 260	2 410 630
Emprunt B.E.I		547 426	493 332	452 832
Avances sur cession d'actions		104 503	88 729	56 667
Total des Passifs Non Courants		2 230 430	2 263 081	3 491 114
Passifs Courants				
Fournisseurs et comptes rattachés		13 322	11 546	18 611
Autres Passifs Courants	B3	100 339	99 422	100 600
Autres passifs Financiers	B4	168 861	288 809	273 832
Total des Passifs Courants		282 522	399 777	393 043
TOTAL DES PASSIFS		2 512 952	2 662 858	3 884 157
<i>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & DES PASSIFS</i>		11 649 144	14 773 295	15 870 277

5.2.2. Etats de résultats comparés au 31 décembre

Exprimé en Dinars

<i>DESIGNATIONS</i>	Notes	2005	2006	2007
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus des participations		79 017	87 868	60 181
Revenus des placements		258 522	401 395	381 290
Etudes et prestations de services		53 659	68 646	71 851
Total des Produits d'Exploitation	C1	391 198	557 909	513 322
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges sur opérations financières	C2	63 223	10 478	41 409
Achats non stockés de fournitures et services	C3	134 925	123 309	132 169
Charges de Personnel	C4	234 577	246 655	278 148
Dotations aux Amortissements et aux Provisions	C5	-80 386	37 368	188 529
Autres charges d'Exploitation	C6	17 494	28 955	19 630
Total des Charges d'Exploitation		369 833	446 765	659 885
RESULTAT D'EXPLOITATION		21 365	111 144	-146 563
Autres Charges ordinaires	C7	-31 878	0	-19 677
Autres gains ordinaires	C8	17 703	120	29 925
Résultat des Activités Ordinaires Avant Impôt		7 190	111 264	-136 315
Impôt sur les Bénéfices		-398	-569	-527
Résultat des Activités Ordinaires Après Impôt		6 792	110 695	-136 842
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		6 792	110 695	-136 842
Effets des modifications comptables				
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		6 792	110 695	-136 842

5.2.3. Etats des flux de trésorerie comparés au 31 décembre

Exprimé en Dinars

<i>DESIGNATIONS</i>	<i>Notes</i>	<i>2005</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>
FLUX DE TRÉSORERIE LIES A L'EXPLOITATION				
Résultat net		<u>6 792</u>	<u>110 695</u>	<u>-136 842</u>
Ajustements pour :				
* Amortissements et provisions		-80 386	37 368	188 529
* Variation des créances et autres actifs	D1	-61 104	-18 921	-81 983
* Variation des fournisseurs et autres dettes	D2	15 457	-2 693	8 243
* Variation autres passifs financiers		-28 674		
* Reclassement exigible BEI et FOPRODI (Principal)		-32 114	28 630	14 243
* Plus values de cession des immobilisations Corp.& Incorp		-15 437	-120	-7 400
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation		<u>-195 466</u>	<u>154 959</u>	<u>-15 210</u>
FLUX DE TRÉSORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT:				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-73 964	-332 877	-50 729
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		18 220	120	7 400
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières				
* Participations	D3	-1 164 990	-3 369 175	-2 656 735
* Comptes courants associés		-320 060	-49 940	-110 000
* Cautionnement				-150
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières:				
* Participations	D3	113 110	376 410	215 160
* Prêts 21-21		12 718	10 187	12 020
* Associés		-		10 000
Variation des avances sur cession d'actions reçues		14 117	-15 774	-32 063
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement:		<u>-1 400 849</u>	<u>-3 381 049</u>	<u>-2 605 097</u>
FLUX DE TRÉSORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT				
Libération du capital		1 625 575	2 863 550	10 875
Réserves pour fonds social				1 650
Variation des placements courants	D4	281 687	-443 096	1 339 595
Encaissements sur financement FOPRODI		300 990	232 200	1 345 260
Remboursement 21-21		-15 000	-11 142	-4 775
Décaissements sur financement BEI			-81 315	-109 610
Flux de trésorerie provenant des activités de financement:		<u>2 193 252</u>	<u>2 560 197</u>	<u>2 582 994</u>
VARIATION DE TRÉSORERIE		<u>596 937</u>	<u>-665 893</u>	<u>-37 313</u>
Trésorerie au début de l'exercice		<u>235 847</u>	<u>832 784</u>	<u>166 891</u>
Trésorerie fin de l'exercice		<u>832 784</u>	<u>166 891</u>	<u>129 578</u>

5.2.4 Notes aux états financiers arrêtés au 31.12.2007.

NOTE D'ORDRE GENERAL

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La **Société de développement du Nord Ouest** a été créée sous la forme d'une société anonyme suivant acte sous seing privé en date du 04 Mai 1996 enregistré à Tunis en date du 27 Mai 1996, avec un capital initial de **4.000.000 Dinars** divisé en 400.000 actions de valeur nominale de 10 Dinars chacune.

Le capital de la **SODINO** a été porté à **6 000 000 Dinars** divisé en 600 000 actions de valeur nominale de 10 Dinars par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 03 Mai 2001.

L'assemblée générale extraordinaire du 30 Décembre 2002 a décidé d'augmenter le capital de la **SODINO** en le portant de **6 000 000 Dinars** à **12 000 000 Dinars** par la création de 600.000 actions nouvelles de valeur nominale de 10 Dinars chacune à souscrire en numéraires, libérées du quart à la souscription.

La société a pour objet, conformément à l'article 3 de ses statuts :

- La participation, pour son propre compte ou pour le compte de tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises et notamment des entreprises promues par les nouveaux promoteurs tels que définis par le code d'incitation aux investissements ; des entreprises implantées dans les zones de développement régional, telles que fixées par le dit code ; des entreprises objets d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques et bénéficiant de mesures de redressement conformément à la législation en vigueur ; et les entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques ;
- La réalisation de toute opération ayant un rapport direct ou indirect avec son objet.

L'activité de la **SODINO** se limite à la région du Nord Ouest c'est à dire les gouvernorats de Béja, Jendouba, Le Kef et Siliana.

Par ailleurs, la **SODINO** est gérée par un conseil d'administration composé de 12 membres.

II. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

2.1- Composition des états financiers :

Les états financiers de la **SODINO** arrêtés au 31 décembre 2007, sont établis en respect des caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière, à savoir :

- l'intelligibilité ;
- la pertinence ;
- la fiabilité ;
- et la comparabilité.

Ces caractéristiques sont considérées en tenant compte de deux contraintes : l'équilibre avantages - coûts et l'importance relative.

* **Le Bilan** fournit l'information sur la situation financière de la **SODINO** et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations.

Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs.

La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre éléments courants et éléments non courants.

* **L'Etat de résultat** fournit les renseignements sur la performance de la **SODINO**. La méthode de présentation retenue des produits et charges est celle **autorisée** : selon leur nature.

Le choix de la présentation selon cette méthode tient compte de la culture comptable en vigueur et des spécificités sectorielles et organisationnelles de la **SODINO**.

* **L'Etat des flux de trésorerie** renseigne sur la manière avec laquelle la **SODINO** a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissement et à travers d'autres facteurs affectant sa liquidité et sa solvabilité.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont présentés en utilisant la méthode indirecte (méthode autorisée) qui consiste à présenter ces flux en corrigeant le résultat net de l'exercice pour tenir compte des opérations n'ayant pas un caractère monétaire, de tout report ou régularisation d'encaissement ou de décaissement passés ou futurs et des éléments de produits ou de charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

2.2- Respect des normes comptables Tunisiennes :

Les états financiers de la **SODINO**, arrêtés au 31 décembre 2007, sont établis et présentés en respect des recommandations des normes comptables Tunisiennes en vigueur.

Aucune divergence n'existe entre les normes Tunisiennes et les principes comptables retenus par la **SODINO** pour l'élaboration de ses états financiers.

III. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES

APPLIQUES

Pour l'élaboration de ses états financiers au 31 décembre 2007, la **SODINO** a retenu comme base d'évaluation le modèle comptable reposant sur le **coût historique**.

En plus de l'adoption de la convention du coût historique, les principes résultants des **conventions comptables** prévues par le cadre conceptuel sont utilisés pour la préparation et la présentation des états financiers.

Les principes comptables particuliers sont divulgués pour chaque poste significatif des éléments des états financiers dans les notes suivantes :

3.1- Immobilisations Incorporelles :

Les éléments incorporels de la **SODINO** qui constituent des éléments d'actifs sont ceux ayant un potentiel de générer des avantages économiques futur au bénéfice de la **SODINO**.

Ils sont pris en compte aux états financiers conformément à la norme comptable N°6 et comprennent les logiciels informatiques dissociés du matériel et acquis pour l'usage interne de la **SODINO**.

Le facteur qui est pris en considération pour estimer la durée d'utilisation de ces immobilisations incorporelles est essentiellement l'effet de l'obsolescence.

Compte tenu de ce facteur, les logiciels ont été amortis sur une durée de 3 ans.

3.2- Immobilisations Corporelles :

Les immobilisations corporelles qui sont inscrites à l'actif du bilan au 31 décembre 2007 sont celles qui répondent aux critères de classement établis par la norme comptable N°5.

Elles sont initialement évaluées à leur **coût d'acquisition**, en cas d'acquisition à titre onéreux, et à leur **coût de production** quant elles sont produites par la **SODINO**. Les immobilisations acquises à titre gratuit sont évaluées à leur **valeur vénale**.

Sont inclus dans le coût d'acquisition, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les autres frais directs engagés pour mettre le bien à l'état et à l'endroit où il se trouve.

Les frais généraux ne sont admis à être inclus dans le coût d'acquisition d'une immobilisation corporelle que s'il est démontré que ces frais se rapportent directement à l'acquisition ou à a mise en état d'utilisation de ce bien.

Les dépenses postérieures relatives à une immobilisation corporelle déjà prise en compte sont ajoutées à la valeur comptable du bien quant elles permettent :

- d'allonger la durée d'utilisation ou d'augmenter la capacité du bien ;
- d'obtenir une amélioration substantielle de la qualité de la production du bien ;
- d'obtenir une réduction substantielle des frais d'exploitation initialement prévus.

La méthode d'amortissement adopté est l'**amortissement constant** (linéaire) qui conduit à une charge constante sur la durée d'utilisation du bien. Les taux retenus sont les suivants :

- <i>Construction :</i>	2%
- <i>Matériel Roulant :</i>	20%
- <i>Agencements, aménagements et installations :</i>	10 % et 20%
- <i>Equipements de bureau :</i>	10%
- <i>Matériel de Bureau :</i>	10 % et 20%

Le matériel informatique a fait l'objet d'un amortissement dégressif au taux de 37,5%.

Quant aux immobilisations dont la valeur d'acquisition ne dépasse pas 200 Dinars sont amorties intégralement, conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 16 Janvier 1990.

3.3- Immobilisations financières :

Les immobilisations financières de la **SODINO** comportent les participations, les dépôts et cautionnements et les prêts à plus d'un an.

Les participations sont des placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.

Les participations de la **SODINO** sont prises en compte et évaluées en respectant les dispositions de la norme comptable N°7. Ainsi, elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

A la date d'inventaire, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage, laquelle est fonction de l'utilité que la participation représente pour la **SODINO**.

Pour cette estimation, les éléments suivants sont pris en considération : actif net, rentabilité et perspectives de rentabilité, perspectives de réalisation, conjoncture économique, ainsi que les motifs d'appréciation sur lesquels repose la transaction d'origine.

La comparaison entre le montant comptabilisé à l'entrée dans le patrimoine et la valeur d'usage fait apparaître des plus ou moins values.

Les plus-values ou moins-values dont il s'agit sont globales par catégories de titres de même nature et conférant les mêmes droits.

Seules les moins-values affectent le résultat de l'exercice et sont comptabilisées sous forme d'une provision pour dépréciation. Aucune compensation n'est pratiquée avec les plus-values des titres en hausse.

La **SODINO** a signé avec l'Etat Tunisien plusieurs conventions de financement et de gestion des participations, notamment :

- le Fonds de Développement et de Décentralisation Industrielle « FOPRODI » ;
- le Fonds de Promotion de l'Agriculture ;
- Le Fonds National de l'Emploi « 21-21 » ;
- le Fonds de l'Investissement dans la Technologie de l'Information « FITI » ;

La **SODINO** a, en outre, signé avec la Banque Européenne d'Investissement « B.E.I. » une convention de financement et de gestion de ligne de crédit destinée à financer une partie des investissements en fonds propres réalisés par les institutions agréées dans des entreprises Tunisiennes relevant des secteurs productifs et des services.

Les participations de la **SODINO**, financées aussi bien sur fonds propres que sur lignes de crédits ou fonds spéciaux sont inscrits au nom de la **SODINO** et par conséquent, figurent à l'actif de ses états financiers.

La contre partie des participations financées sur lignes de crédit ou fonds spéciaux est inscrite au passif des états financiers, parmi les passifs non courants.

Les provisions pour dépréciation des investissements financiers, constatées à la date du 31 décembre 2007, couvrent le risque de dépréciation des participations de la **SODINO** financées sur fonds propres.

3.4- Evénements postérieurs à la date de clôture :

Les événements survenant après la date de clôture de l'exercice (31 décembre) sont ceux, favorables ou défavorables, qui se produisent entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers. Ces événements sont pris en compte dans les états financiers de la **SODINO** en application des recommandations de la norme comptable N°14 comme suit :

- Pour les événements liés à des conditions existant à la date de clôture (qui constituent un élément complémentaire d'appréciation de la valeur de l'actif ou du passif à la date de clôture), les états financiers sont ajustés en vue de fournir une information complémentaire ou rectificative.
- Pour les événements non liés à des conditions existant à la date de clôture de l'exercice, il n'est pas procédé à la modification des comptes. Une mention est portée au niveau des notes aux états financiers.

3.5- Engagements hors bilan :

Conformément aux recommandations de la norme comptable N°14, les éventualités de survenance d'événements futurs de nature à affecter la fiabilité et la pertinence des états financiers sont traduits dans ces états par des provisions ou par la production d'informations complémentaires aux notes aux états financiers.

Les éventualités résultent d'un droit ou d'une obligation contractuelle, dont les effets sur la valeur ou la composition de l'actif de la **SODINO** sont subordonnés à la réalisation de conditions ou d'opérations ultérieures, sont considérés comme des engagements à porter au niveau des notes aux états financiers. Cette mention porte sur :

- la nature de l'éventualité ;
- les incertitudes qui affectent l'issue, et
- l'estimation de leur incidence financière.

3.6- Les comptes de charges et de produits :

Les revenus de la **SODINO** sont constitués :

- des produits des participations ;
- des produits des placements
- et des produits des études et commissions.

Les produits des participations de la **SODINO** (plus value de cession) sont constatés à l'encaissement.

NOTES A L'ACTIF

Note A.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles de la **SODINO** totalisent au 31 Décembre 2007 une valeur brute de 1.010 Dinars et sont complètement amorties.

Sous cette rubrique figurent le logiciel de comptabilité et de gestion du bureau d'ordre.

Note A.2- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles ont enregistré une augmentation de **30 628** dinars et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2007	31/12/2006	
- Construction	318 008	318 008	0
- Matériel de transport de fonction	47 500	47 500	0
- Matériel de transport de service	92 885	67 985	24 900
- Agencements et aménagements	19 487	18 425	1 062
- Installations	10 537	10 537	0
- Mobilier de bureau	41 012	38 532	2 480
- Matériel de bureau	11 004	9 057	1 947
- Matériel Informatique	37 876	37 637	239
TOTAUX	578 309	547 681	30 628

Les amortissements cumulés des immobilisations corporelles totalisant au 31/12/2007 un solde de **170 107** Dinars sont détaillés, par poste, dans le tableau suivant :

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2007	31/12/2006	
- Bâtiment	12 190	5 830	6 360
- Matériel de transport de fonction	43 013	33 513	9 500
- Matériel de transport de service	32 560	33 905	-1 345
- Agencements et aménagements	13 450	13 230	220
- Installations	6 614	4 831	1 783
- Mobilier de bureau	26 277	23 908	2 369
- Matériel de bureau	6 578	5 632	946
- Matériel Informatique	29 425	24 282	5 143
TOTAUX	170 107	145 131	24 976

Note A.3-. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Sous cette rubrique figurent les participations inscrites au nom de la SODINO, les prêts accordés sur fonds 21-21 et les dépôts et cautionnement pour une **valeur brute** totale de **10 811 263 Dinars**

La variation des soldes des immobilisations financières entre 2007 et 2006 se détaille comme suit :

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2007	31/12/2006	
- Immobilisation financière à statut juridique particulier (IKDAM I)	250 000	250 000	0
- Participation IKDAM gestion	49 950	49 950	0
- Participation SODET	1 700	1 700	0
- Participations	10 457 345	7 530 745	2 926 600
- Prêts 21-21	561 340	573 360	-12 020
- Dépôts et cautionnements	928	778	150
- Versement restant à effectuer/participations	-510 000	-24 975	-485 025
Valeur Brute	10 811 263	8 381 558	2 429 705
- Provision / Participations	-990 751	-870 234	-120 517
TOTAUX	9 820 512	7 511 324	2 309 188

La variation des participations en 2007 se présente comme suit :

PARTICIPATION	2006	LIBERATION	CESSION	2007
SMVDA ETTATAOUER II	12 000			12 000
SMVDA AOUILIA	9 250			9 250
STE Z'BIDA	6 000			6 000
Centrale Laitière VAGA	226 500		27 750	198 750
STE ABIT	61 000			61 000
STE ABIT (Béjaoui)	191 400			191 400
STE SOTUFAF	100 000			100 000
STE FRUINOR	15 000			15 000
SFFYN SAMI	60 000			60 000
STE NORD TOURISME	124 000			124 000
STE LE FRIGO	31 685	100 000	5 270	126 415
FOPRODI / STE LE FRIGO	12 870		2 140	10 730
Centrale Laitière LE SERS	156 350			156 350
SKPCM	4 800			4 800
T.G.A	140 000			140 000
HUILERIE NORD OUEST	25 000		6 250	18 750
FOPRODI / HUILERIE NORD OUEST	25 000		6 250	18 750
MOZART	30 000			30 000
M.M.T	21 000		21 000	-
STE VONORD	229 000			229 000
CYNEX AGRITECH*1	300 000			300 000
BEST CAR (Salah Bahri)	74 000		10 000	64 000
BEST CAR (Ibtissem Bahri)	74 000		10 000	64 000
GATT	12 000		1 500	10 500
WINTECH (Med Jouini)	37 000		6 500	30 500
WINTECH (Salim Jouini)	443 400		29 700	413 700
Clinique des engins de Béja	150 000			150 000
MMT MARBRES	131 200		37 600	93 600
SMVDA ESSAIDIA	53 000		11 000	42 000
STE TUNISIE FONDERIE	250 000			250 000
STE TUNISIE FONDERIE FOPRODI	180 000			180 000
STE HUILERIE ZAAFRANA	42 800		7 200	35 600
STE HUILERIE ZAAFRANA FOPRODI	77 000		13 000	64 000
SOTES SA	109 000			109 000
SOTES SA FOPRODI	198 990			198 990
STE TOURISTIQUE ILHEM	80 000			80 000
TUNISO SUISSE DES VINS	150 000			150 000
TUNISO SUISSE DES VINS FOPRODI	102 000			102 000
GHANIMA ANDALOUS	193 000			193 000
DARNA	300 000			300 000

PARTICIPATION	2006	LIBERATION	CESSION	2007
WEST PHARMA	520 000		-	520 000
Sté BOUMAKHLOUF	165 000		-	165 000
Sté BOUMAKHLOUF (FOPRODI)	97 500		-	97 500
TRIGEM	140 000		20 000	120 000
CTIA	150 000		-	150 000
SINA	200 000		-	200 000
MABROUKA	144 500		-	144 500
SIST	34 800		-	34 800
SIST (FOPRODI)	29 700		-	29 700
TUNIPA	175 000		-	175 000
TUNIPA (FOPRODI)	105 000		-	105 000
SIDI SLAMA	150 000		-	150 000
SIEM	250 000		-	250 000
CEPAS	45 000		-	45 000
SIPH	236 000		-	236 000
SIMAC	350 000		-	350 000
WINTECH	300 000		-	300 000
HUILERIE ZAAFRANA		100 000		100 000
SOTRAMOL		49 000		49 000
SOTRAMOL (FOPRODI)		87 300		87 300
I.M.G.		250 000		250 000
SINCAR		148 000		148 000
SINCAR (FOPRODI)		181 800		181 800
IMPRIMERIE EL AMINE		60 000		60 000
IMPRIMERIE EL AMINE (FOPRODI)		39 600		39 600
SIPH (FOPRODI)		351 000		351 000
SAB		150 000		150 000
SAB (FOPRODI)		270 000		270 000
SOREVAL		89 000		89 000
SOREVAL (FOPRODI)		225 000		225 000
HUILERIE SAIDI		140 000		140 000
AL DESIGN		55 000		55 000
AL DESIGN (FOPRODI)		90 000		90 000
BEE.SA		12 500		12 500
BEE.SA (FOPRODI)		16 500		16 500
SAN		23 000		23 000
SAN (FOPRODI)		19 800		19 800
GTOO		80 000		80 000
GTOO (FOPRODI)		109 260		109 260
HELIX		15 000		15 000
RAYEN DES EAUX		300 000		300 000
RAYEN DES EAUX (FOPRODI)		180 000		180 000
Total	7 530 745	3 141 760	215 160	10 457 345

Répartition des participations selon les sources de financement se présente comme suit :

PARTICIPATION	VALEUR BRUTE			FOPRODI	TOTAL
	F PROPRES	BEI	TOTAL		
SMVDA ETTATAOUER II	12 000		12 000		12 000
SMVDA AOUILIA	9 250		9 250		9 250
STE Z'BIDA	6 000		6 000		6 000
CENTRALE LAITIERE VAGA	99 375	99 375	198 750		198 750
STE ABIT (BEJAOUI KHALED)	61 000		61 000		61 000
STE ABIT (BEJAOUI BRAHIM)	191 400		191 400		191 400
STE SOTUFAF	100 000		100 000		100 000
STE FRUINOR	15 000		15 000		15 000
SFFYN SAMI	60 000		60 000		60 000
STE NORD TOURISME	124 000		124 000		124 000
STE LE FRIGO	14 584	11 831	26 415	10 730	37 145
CENTRALE LAITIERE LE SERS	156 350		156 350		156 350
SKPCM	4 800		4 800		4 800
T.G.A	140 000		140 000		140 000
HUILERIE NORD OUEST	5 625	13 125	18 750	18 750	37 500
MOZART	30 000		30 000		30 000
M.M.T	-	-	-	-	-
STE VONORD	114 500	114 500	229 000		229 000
CYNEX AGRITECH	150 000	150 000	300 000		300 000
BEST CAR (SALAH BAHRI)	32 000	32 000	64 000		64 000
BEST CAR (IBTISSEM BAHRI)	32 000	32 000	64 000		64 000
GATT	10 500		10 500		10 500
WINTECH (MED JOUINI)	30 500		30 500		30 500
WINTECH (SALIM JOUINI)	155 000		155 000	258 700	413 700
CLINIQUE DES ENGIN DE BEJA	150 000		150 000		150 000
MMT MARBRES	93 600		93 600		93 600
SMVDA ESSAIDIA	42 000		42 000		42 000
STE TUNISIE FONDERIE	250 000		250 000	180 000	430 000
STE HUILERIE ZAAFRANA	35 600		35 600	64 000	99 600
SOTES SA	109 000		109 000	198 990	307 990
STE TOURISTIQUE ILHEM	80 000		80 000		80 000
TUNISO SUISSE DES VINS	150 000		150 000	102 000	252 000
GHANIMA ANDALOUS	193 000		193 000		193 000
DARNA	300 000		300 000		300 000

PARTICIPATION	VALEUR BRUTE			FOPRODI	TOTAL
	F PROPRES	BEI	TOTAL		
WEST PHARMA	520 000		520 000		520 000
Sté BOUMAKHLOUF	165 000		165 000	97 500	262 500
TRIGEM	120 000		120 000		120 000
CTIA	150 000		150 000		150 000
SINA	200 000		200 000		200 000
MABROUKA	144 500		144 500		144 500
SIST	34 800		34 800	29 700	64 500
TUNIPA	175 000		175 000	105 000	280 000
SIDI SLAMA	150 000		150 000		150 000
SIEM	250 000		250 000		250 000
CEPAS	45 000		45 000		45 000
SIPH	236 000		236 000	351 000	587 000
SIMAC	350 000		350 000		350 000
WINTECH	300 000		300 000		300 000
FRIGO	100 000		100 000		100 000
HUILERIE ZAAFRANA	100 000		100 000		100 000
SOTRAMOL	49 000		49 000	87 300	136 300
I.M.G.	250 000		250 000		250 000
SINCAR	148 000		148 000	181 800	329 800
IMPRIMERIE EL AMINE	60 000		60 000	39 600	99 600
SAB	150 000		150 000	270 000	420 000
SOREVAL	89 000		89 000	225 000	314 000
HUILERIE SAIDI	140 000		140 000		140 000
AL DESIGN	55 000		55 000	90 000	145 000
BEE.SA	12 500		12 500	16 500	29 000
SAN	23 000		23 000	19 800	42 800
GTOO	80 000		80 000	109 260	189 260
HELIX	15 000		15 000		15 000
RAYEN DES EAUX	300 000		300 000	180 000	480 000
TOTAUX	7 368 884	452 831	7 821 715	2 635 630	10 457 345

La valeur nette comptable se présente au 31 décembre 2007 comme suit :

PARTICIPATION	VALEUR BRUTE	PROVISION 2007	VNC 2007
SMVDA AOUILIA	9 250	9 250	0
SMVDA ETTATAOUER II	12 000	12 000	0
STE Z'BIDA	6 000	6 000	0
Centrale Laitière VAGA	198 750	49 687	149 063
STE ABIT (BEJAOUI KHALED)	61 000	20 334	40 666
STE ABIT (BEJAOUI BRAHIM)	191 400	63 800	127 600
STE SOTUFAF	100 000	87 520	12 480
STE FRUINOR	15 000	15 000	0
SFFYN SAMI	60 000	59 500	500
STE NORD TOURISME	124 000	124 000	0
STE LE FRIGO	37 145		37 145
Centrale Laitière LE SERS	156 350	156 350	0
SKPCM	4 800	4 800	0
T.G.A	140 000	106 875	33 125
HUILERIE NORD OUEST	37 500		37 500
MOZAR	30 000	26 735	3 265
M.M.T	-		0
STE VONORD	229 000	114 500	114 500
CYNEX AGRITECH	300 000	70 000	230 000
BEST CAR (Salah Bahri)	64 000		64 000
BEST CAR (Ibtissem Bahri)	64 000		64 000
GATT	10 500		10 500
WINTECH (Med Jouini)	30 500		30 500
WINTECH (Salim Jouini)	413 700		413 700
Clinique des engins de Béja	150 000	64 400	85 600
MMT MARBRES	93 600		93 600
SMVDA ESSAIDIA	42 000		42 000
STE TUNISIE FONDERIE	430 000		430 000
STE HUILERIE ZAAFRANA	99 600		99 600
SOTES SA	307 990		307 990
STE TOURISTIQUE ILHEM	80 000		80 000
TUNISO SUISSE DES VINS	252 000		252 000
GHANIMA ANDALOUS	193 000		193 000
DARNA	300 000		300 000

PARTICIPATION	VALEUR BRUTE	PROVISION 2007	VNC 2007
WEST PHARMA	520 000		520 000
Sté BOUMAKHLOUF	262 500		262 500
TRIGEM	120 000		120 000
CTIA	150 000		150 000
SINA	200 000		200 000
MABROUKA	144 500		144 500
SIST	64 500		64 500
TUNIPA	280 000		280 000
SIDI SLAMA	150 000		150 000
SIEM	250 000		250 000
CEPAS	45 000		45 000
SIPH	587 000		587 000
SIMAC	350 000		350 000
WINTECH	300 000		300 000
FRIGO	100 000		100 000
HUILERIE ZAAFRANA	100 000		100 000
SOTRAMOL	136 300		136 300
I.M.G.	250 000		250 000
SINCAR	329 800		329 800
IMPRIMERIE EL AMINE	99 600		99 600
SAB	420 000		420 000
SOREVAL	314 000		314 000
HUILERIE SAIDI	140 000		140 000
AL DESIGN	145 000		145 000
BEE.SA	29 000		29 000
SAN	42 800		42 800
GTOO	189 260		189 260
HELIX	15 000		15 000
RAYEN DES EAUX	480 000		480 000
TOTAUX	10 457 345	990 751	9 466 594

Les provisions sur les participations intéressent les participations financées sur les fonds propres de la **SODINO**.

Note A.4- AUTRES ACTIFS COURANTS

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2007 une valeur brute de **790 729 Dinars** contre **708 745 Dinars** à la clôture de l'exercice précédent.

Cette variation s'analyse comme suit :

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2007	31/12/2006	
- Prêts au personnel	54 592	32 431	22 161
- Etat Impôts et taxes	679 016	619 987	59 029
- Débiteurs Divers	36 125	31 419	4 706
- Charges constatées d'avance	14 335	14 050	285
- Produits à Recevoir	6 661	10 858	-4 197
Sous Total Valeur Brute	790 729	708 745	81 984
- Provision	-7 115	-6 879	-236
TOTAUX	783 614	701 866	81 748

Note A.5- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Cette rubrique présente au 31/12/2007 une valeur nette comptable de **4 728 370 Dinars** contre **5 990 664 Dinars** au 31/12/2006 Elle s'analyse comme suit :

DESIGNATION	Montants		VARIATION	Note
	31/12/2007	31/12/2006		
- Titres cotés en bourse	786 753	254 349	532 404	A 6-1
- Placements financiers	3 400 000	5 195 000	-1 795 000	
- Intérêts courus sur placements	94 316	171 315	-77 999	
- Compte courants	470 000	370 000	100 000	
Valeur Brute	4 751 069	5 990 664	-1 239 595	
- Provision / Titres de placement	-22 699	-	-22 699	
TOTAUX	4 728 370	5 990 664	-1 262 294	

A.6.1- titres cotés en bourse :

DESIGNATION	MONTANTS 2007			Montants 2006
	V.BRUTE	PROVISIONS	V.C.N	V.C.N
- Financement SICAV	50 000	-	50 000	-
- Tunis air	300 407	-	300 407	159 909
- STB	109 572	4 252	105 320	-
- SFBT	111 507	-	111 507	94 440
- BH	29 420	-	29 420	-
- BNA	45 375	710	44 665	-
- SOTETEL	80 272	13 633	66 639	-
- SPIDIT	60 200	4 104	56 096	-
TOTAUX	786 753	22 699	764 054	254 349

Note A.6- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique présente au 31 décembre 2007 un solde débiteur de **129 578 Dinars**, ventilée par poste comme suit :

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006	VARIATION
- Chèques à encaisser	25 119	29 118	-3 999
- BANQUES	104 057	47 431	56 626
○ BNA Lafayette	12 518	6 186	6 332
○ BNA SILIANA	63 422	34 867	28 555
○ BIAT Ibn Jazzar	25 307	2 487	22 820
○ STUSID Siège	222	270	-48
○ BIAT MENZAH VI	1 076	2 154	-1 078
○ BH SILIANA	370	465	-95
○ BTL TUNIS	1 142	1 002	140
- Compte courant Universelle de Bourse	402	90 342	-89 940
TOTAUX	129 578	166 891	-37 313

NOTES AU PASSIF

Note B.1- CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION

B.1.1- Capital social :

Le capital de la **SODINO** s'élève à **12 000 000 Dinars**, il est réparti sur 1200 000 actions de valeur nominale 10 dinars chacune.

B.1.2- Réserves :

Les réserves de la **SODINO** s'élèvent au 31/12/2007 à **684 671 DT** et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006	VARIATION
- Réserve légale	49 089	49 089	0
- Réserves ordinaires	573 698	573 698	0
- Réserve pour Fonds social	61 884	60 234	1 650
TOTAUX	684 671	683 021	1 650

Note B.2- PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants de la **SODINO** s'élèvent au 31/12/2007 à **3 491 114 Dinars**, contre **2 263 081 dinars** au 31/12/2006, et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006	VARIATION
- Financement 21-21	570 985	575 760	-4 775
- Financement FOPRODI	2 410 630	1 105 260	1 305 370
- Emprunt BEI	452 832	493 332	-40 500
- Avances sur cession d'actions	56 667	88 729	-32 062
TOTAUX	3 491 114	2 263 081	1 228 033

1- La variation du financement 21-21 correspond aux remboursements par la SODINO au profit du Trésor Général

2- La variation du financement FOPRODI se détaille comme suit :

Solde au 31/12/2006	1 105 260 DT
Financement SIPH	351 000
Financement SOTRAMOL	87 300
Financement SINCAR	181 800
Financement Imprimerie el amine	39 600
Financement al design	90 000
Financement SOREVAL	225 000
Financement BEE	16 500
Financement SAN	19 800
Financement SAB	135 000
Financement GTOO BEN ARAB	109 260
Financement RAYAN	90 000
Reclassement exigible / cession FRIGO	-2 140
Reclassement exigible /cession HUILERIE ZAAFRANA	-13 000
Reclassement exigible /cession HUILE DU NORD OUEST	-6 250
Reclassement exigible /cession WINTECH TUNISIE	-18 500
Solde au 31/12/2007	2 410 630 DT

3- La variation de l'emprunt B.E.I se détaille comme suit :

Solde au 31/12/2006	493 332
Reclassement exigible / cession MMT	-10 500
Reclassement exigible / cession VAGA	-13 875
Reclassement exigible / cession BEST CAR	-10 000
Redressement exigible / cession FRIGO	-1 750
Redressement exigible / cession Huilerie Nord Ouest	-4 375
Solde au 31/12/2007	452 832

4- Les avances sur cession d'actions représentent les avances sur rétrocession d'actions versées par les promoteurs des projets auxquels participe la **SODINO**. Ces avances se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006	VARIATION
- STE SMVDA AOUILIA	-	-	-
- STE SOTUFAF	12 480	12 480	-
- SFFYN SAMI	500	500	-
- STE T.G.A	33 126	33 126	-
- STE MOZAR	3 265	3 265	-
- SCL VAGA	-	28 000	-28 000
- Ste ABIT	7 296	7 296	-
- Ste MMT	-	4 062	-4 062
TOTAUX	56 667	88 729	-32 062

Note B.3- AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique présente au 31 décembre 2007 un solde de **100 600 Dinars** contre **99 422**

Dinars à la clôture de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006	VARIATION
- Personnel rémunérations dues	-	-	-
- Personnel Charges à payer	29 883	20 863	9 020
- Provision pour Congés Payés	16 870	9 740	7 130
- Etat Impôts et Taxes	10 874	16 264	-5 390
- Actionnaires Dividendes à payer	0	22 525	-22 525
- CNSS et CNRPS & Ass. Groupe	24 713	25 239	-526
- Crédoeurs divers	1 857	1 857	-
- Compte de régularisation Passif / Fonds social	5 319	2 836	2 483
- Compte d'attente	98	98	-
- Charge à payer	10 986	-	10 986
TOTAUX	100 600	99 422	1 178

Note B.4- AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours autres passifs financiers de la SODINO s'élevaient au 31/12/2007 à **273 832 Dinars**. Ce poste se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006	VARIATION
Exigible / emprunt BEI	211 041	170 541	40 500
VAGA 2003	2 500	2 500	0
MMT 2003	10 750	10 750	0
BEST CAR 2003	16 000	16 000	0
HUILERIE DU NORD OUEST 2003	4 375	4 375	0
HEXA BYTE 2003	8 350	8 350	0
LE FRIGO	772	772	0
MMT	10 750	10 750	0
HEXA BYTE 2004	8 350	8 350	0
VAGA 2004	9 250	9 250	0
HUILERIE DU NORD OUEST 2004	4 375	4 375	0
AGRITECH 2005	5 750	5 750	0
MMT 2005	10 750	10 750	0
HEXA BYTE 2005	8 350	8 350	0
BEST CAR 2005	10 000	10 000	0
FRIGO 2005	1 750	1 750	0
HUILERIE NORD OUEST 2005	4 375	4 375	0
Hexa byte 2006	24 911	24 911	0
Frigo 2006	3 308	3 308	0
Huilerie nord ouest	4 375	4 375	0
MMT 2006	21 500	21 500	0
VAGA 2005	13 875		13 875
MMT	10500		10 500
BEST CAR 2006	10 000		10 000
FRIGO 207	1 750		1 750
HUILERIE NORD OUEST	4 375		4 375
EXIGIBLE / FOPRODI	6 250	66 040	-59 790
WINTECH 2006		55 800	-55 800
HUILERIE DU NORD OUEST	6 250	6 250	0
FRIGO 2006		3 990	-3 990
Cote part BEI / + Val. Cession	51 200	41 955	9 245
VAGA 2003	331	331	0
MMT 2003	2094	2 094	0
BEST CAR 2003	1120	1 120	0
HUILERIE DU NORD OUEST 2003	350	350	0
HEXA BYTE 2003	947	947	0
LE FRIGO 2003	647	647	0

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006	VARIATION
VONORD 2003	3 167	3 167	0
MMT 2004	2 906	2 906	0
VAGA 2004	1551	1551	0
FRIGO 2001	59	59	0
HEXA BYTE 2004	1725	1725	0
HUILERIE DU NORD OUEST 2004	983	983	0
MMT 2005	2 524	2 524	0
HUILERIE DU NORD OUEST 2005	636	636	0
HEXA BYTE 2005	2 521	2 521	0
BEST CAR 2005	2 022	2 022	0
LE FRIGO 2005	430	430	0
HEXA BYTE 2006	9 782	9 782	0
FRIGO 2006	534	534	0
HUILERIE DU NORD OUEST 2006	862	862	0
MMT 2006	6 764	6 764	0
VAGA 2005	1 890		1 890
MMT	3 580		3 580
BEST CAR 2006	2 022		2 022
FRIGO 207	647		647
HUILERIE NORD OUEST	1 106		1 106
Cote part FOPRODI / + Val. Cession	1 066	5 998	-4 932
HUILERIE DU NORD OUEST 2005	1 066		1 066
HEXA BYTE 2005			0
LE FRIGO 2005			0
LE FRIGO 2006		756	-756
WINTEC 2006		4 389	-4389
HUILERIE DU NORD OUEST 2006		853	-853
Cote part BEI / Dividends	4 275	4 275	0
MMT 2003	4 275	4 275	0
TOTAUX	273 832	288 809	-14 977

NOTES AU COMPTES DE RESULTAT

Note C.1-. REVENUS

Les revenus de l'année 2007 s'élèvent à 513 322 **Dinars** et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2007	31/12/2006	
Revenus des Participations	60 181	87 868	-27 687
- Plus Values sur cessions d'actions	56 331	55 368	963
- Jetons de présence	3 850	32 500	-28 650
- Dividendes			0
- Intérêts de Retard/ Créances /Participations			0
			0
Revenus des Placements et opérations financière	381 290	401 395	-20 105
- Produits des Billets de trésorerie	304	4 065	-3 761
- Produits Bons de trésor		7 069	-7 069
- Produits Bons de trésor court terme			0
- Produits Comptes à terme	209365	264 322	-54 957
- Produits Emprunts obligataires			0
- Produits Bons de trésor Assimilable		624	-624
- Produits Certificats de dépôt	25 643		25 643
- Dividendes des titres de placement	22 500		22 500
- Plus values sur titres de placement	120650	97 850	22 800
- Produits comptes de placement		21 102	-21 102
- Produits BTC	159	389	-230
- Intérêts créditeurs	1459	2 482	-1 023
- Produits des prêts 21-21	228	2 663	-2 435
- Produits fonds social	982	829	153
			0
Etudes et prestations de services	71 851	68 646	3 205
- Revenus conventions d'assistance	32 758	65 577	-32 819
- Commissions sur projets financés FOPRODI	39 093	3 069	36 024
TOTAUX	513 322	557 909	-44 587

Note C.2-. CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES

Sous cette rubrique figurent les charges financières supportées par la **SODINO** au cours de l'exercice 2007. Ces charges s'élèvent à **41 409 Dinars** et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	Montants		VARIATION
	31/12/2007	31/12/2006	
Opérations sur titres	39 942	8 630	31 312
- Frais sur titres de placement	22 989	8 630	14 359
- Pertes sur cession titres de placement	16 953		16 953
Services bancaires	1 467	1 848	-381
- Commissions bancaires	1 016	974	42
- Intérêts des comptes courants	451	874	-423
TOTAUX	41 409	10 478	30 931

Note C.3- ACHATS NON STOCKES DE FOURNITURES ET SERVICES EXTERIEURS

DESIGNATION	Montants		VARIATION
	31/12/2007	31/12/2006	
- Achats non stockés de fournitures	9 560	11 044	-1 484
- Journaux, revues et documentation	178	638	-460
- Achat carburant	16 274	11 089	5 185
- Loyers et charges locatives	6 704	3 892	2 812
- Entretien et réparations	5 258	5 187	71
- Assurances	5 447	5 137	310
- Honoraires & Services extérieurs	18 481	21 451	-2 970
- Publicités et relations publiques	26 065	19 613	6 452
- Déplacements, Missions et Réceptions	19 238	22 389	-3 151
- Frais postaux et de télécommunication	15 639	11 952	3 687
- Etudes recherches et services extérieurs	8 239	10 032	-1 793
- Achats Divers	1 086	885	201
TOTAUX	132 169	123 309	8 860

Note C.4- CHARGES DU PERSONNEL

DESIGNATION	Montants		VARIATION
	31/12/2007	31/12/2006	
- Salaires et compléments de salaires	159 929	143 881	16 048
- Primes et gratifications	68 218	63 188	5 030
- Congés payés	7 589	2 550	5 039
- Charges patronales CNSS, CNRPS et ATMP	36 656	30 956	5 700
- Assurance Groupe	5 756	6 080	-324
TOTAUX	278 148	246 655	31 493

Note C.5- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Les dotations aux amortissements et aux provisions se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006	VARIATION
Dotations aux amortissements	45 076	44 495	581
- Résorption des Charges réparties	-	-	-
- Amortissement des immobilisations Corporelles	45 076	44 495	-
Dotations aux Provisions	143 453	-7 127	150 580
- Provision sur autres actifs courants	236	782	-546
- Provisions sur titres de participation	120 518	56 204	64 314
- Provisions sur titres de placement	22 699	0	22 699
- Reprise / Provision sur titres de participation		-20 000	20 000
- Reprise / Provision sur titres de placement		-44 113	44 113
TOTAUX	188 529	37 368	151 161

Note C.6- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006	VARIATION
- Jetons de présence	10 937	10 813	124
- T.F.P	4 552	4 290	262
- FOPROLOS	2 276	2 144	132
- T.C.L	225	664	-439
- Droits de timbre et d'enregistrement	299	760	-461
- Taxes sur les véhicules	1 400	960	440
- Pénalités de retard	66	9 324	-9 258
- Subvention	-125	-	-125
TOTAUX	19 630	28 955	-9 325

Note C.7- AUTRES PERTES ORDINAIRES

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006	VARIATION
- Perte sur remboursement d'impôts	19 638	-	19 638
- Autres	39	-	39
TOTAUX	19 677	-	19 677

Note C.8- AUTRES GAINS

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006	VARIATION
- Produits nets sur cession d'immobilisation	29 925	120	29 805
TOTAUX	29 925	120	29 805

<p>NOTES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE</p>

Note D.1- VARIATION DES CREANCES ET AUTRES ACTIFS

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006	VARIATION
- Prêts au personnel	54 592	32 431	22 160
- Etat Impôts et taxes	679 016	619 987	59 029
- Débiteurs Divers	36 124	31 419	4 705
- Charges constatées d'avance	14 335	14 050	285
- Produits à Recevoir	6 661	10 858	-4 197
- Avances aux fournisseurs			
TOTAUX	790 729	708 745	81 983

Note D.2- VARIATION DES FOURNISSEURS ET AUTRES

DETTES

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006	VARIATION
- Fournisseurs Factures non Parvenues	18 611	11 546	7 065
- Personnel Charges à payer	29 83	20 863	9 020
- Provision pour Congés Payés	1 670	9 740	7 130
- Etat Impôts et Taxes	1 074	16 264	-5 390
- Actionnaires Dividendes à payer	0	22 525	-22 525
- CNSS et CNRPS	24 13	25 239	-526
- Crédoeurs divers	1 57	1 857	0
- Compte de régularisation Passif / Fonds social	5 19	2 836	2 483
- charges à payer	10 986	-	10 986
- Compte d'attente	98	98	0
TOTAUX	119 211	110 968	8 243

Note D.3- ENCAISSEMENTS ET DECAISSEMENTS SUR

PARTICIPATIONS

PARTICIPATION	LIBERATION	CESSION
Centrale Laitière VAGA		27 750
STE LE FRIGO	100 000	5 270
FOPRODI / STE LE FRIGO		2 140
HUILERIE NORD OUEST		6 250
FOPRODI / HUILERIE NORD OUEST		6 250
M.M.T		21 000
BEST CAR (Salah Bahri)		10 000
BEST CAR (Ibtissem Bahri)		10 000
GATT		1 500
WINTECH (Med Jouini)		6 500
WINTECH (Salim Jouini)		29 700
Clinique des engins de Béja		
MMT MARBRES		37 600
SMVDA ESSAIDIA		11 000
STE HUILERIE ZAAFRANA		7 200
STE HUILERIE ZAAFRANA FOPRODI		13 000
TRIGEM		20 000
IKDEM GESTION	24 975	
HUILERIE ZAAFRANA	100 000	
SOTRAMOL	49 000	
SOTRAMOL (FOPRODI)	87 300	
I.M.G.	250 000	
SINCAR	148 000	
SINCAR (FOPRODI)	181 800	
IMPRIMERIE EL AMINE	60 000	
IMPRIMERIE EL AMINE (FOPRODI)	39 600	
SIPH (FOPRODI)	351 000	
SAB	150 000	
SAB (FOPRODI)	270 000	
SOREVAL	89 000	
SOREVAL (FOPRODI)	225 000	
HUILERIE SAIDI	140 000	
AL DESIGN	55 000	
AL DESIGN (FOPRODI)	90 000	
BEE.SA	12 500	
BEE.SA (FOPRODI)	16 500	
SAN	23 000	
SAN (FOPRODI)	19 800	
GTOO	80 000	
GTOO (FOPRODI)	109 260	
HELIX	15 000	
RAYEN DES EAUX	300 000	
RAYEN DES EAUX (FOPRODI)	180 000	
Total	3 166 735	215 160
Partie non libérée	-510 000	-
Total	2 656 735	215 160

Note D.4- VARIATION DES PLACEMENTS COURANTS

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006	VARIATION
- Titres cotés en bourse	786 753	254 349	532 404
- Placements financiers	3 400 000	5 195 000	-1 795 000
- Intérêts courus sur placements	94 316	171 315	-76 999
TOTAUX	4 281 069	5 620 664	-1 339 595

SITUATION DES IMPAYES AU 31 DECEMBRE 2007

PARTICIPATION	total impayé au 31/12/2006	Total provisions au 31/12/2006	recouvrement en 2007	impayé 2007 sur fonds propres	recouvrement en 2007	provisions 2007	reprise provisions	total impayé au 31/12/2007	total provisions au 31/12/2007	participations fonds propres	VCN fonds propres
SMVDA ETTATAOUER II	12 000	12 000	-	-	-	-	-	12 000	12 000	12 000	0
SMVDA AOUILIA	9 250	9 250	-	-	-	-	-	9 250	9 250	9 250	0
STE Z'BIDA	6 000	6 000	-	-	-	-	-	6 000	6 000	6 000	0
STE SOTUFAF	87 520	87 520	-	-	-	-	-	87 520	87 520	100 000	12 480
STE FRUINOR	15 000	15 000	-	-	-	-	-	15 000	15 000	15 000	0
SFFYN SAMI	60 000	59 500	-	-	-	-	-	60 000	59 500	60 000	500
STE NORD TOURISME	74 400	124 000	-	12 400	-	-	-	86 800	124 000	124 000	0
CENTRALE LAITIERE LE SERS	156 350	156 350	-	-	-	-	-	156 350	156 350	156 350	0
SKPCM	4 800	4 800	-	-	-	-	-	4 800	4 800	4 800	0
TGA	140 000	106 875	-	-	-	-	-	140 000	106 875	140 000	33 125
MOZAR	30 000	26 735	-	-	-	-	-	30 000	26 735	30 000	3 265
CYNEX AGRITECH	25 000	70 000	-	25 000	-	-	-	50 000	70 000	150 000	80 000
VONORD	14 000	114 500	-	14 000	-	-	-	28 000	114 500	114 500	0
SCL VAGA	13 700	13 700	-	-	-	35 987	-	13 700	49 687	113 250	63 563
WINTECH (SALIM JOUINI)	11 200	-	-11 200	28 900	-	-	-	28 900	-	155 000	155 000
WINTECH (med JOUINI)	6 500	-	-6 500	6 500	-	-	-	6 500	-	30 500	30 500
MMT MARBRE	18 800	-	-18 800	-	-	-	-	-	-	-	-
CLINIQUE DES ENGINES BEJA	43 000	43 000	-	21 400	-	21 400	-	64 400	64 400	150 000	85 600
STE ABIT	21 004	21 004	-	28 300	-	63 130	-	87 704	84 134	252 400	168 266
STE BEST CAR	10 000	-	-10 000	10 000	-	-	-	10 000	-	74 000	74 000
GATT	-	-	-	3 000	-	-	-	3 000	-	10 500	10 500
STE ILHEM	-	-	-	13 330	-	-	-	13 330	-	80 000	80 000
SMDVA ESSAIDIA	-	11 000	-	11 000	-	-	-	11 000	-	53 000	53 000
EL GHANIMA	-	32 000	-	32 000	-	-	-	32 000	-	225 000	225 000
TOTAUX	758 524	870 234	-46 500	205 830	0	120 517		956 254	990 751	2 065 550	1 074 799

5.2.5 Notes complémentaires et rectificatives

5.2.5.1 Tableau de détermination du résultat fiscal 2007

Perte Comptable Net au 31/12/07		-136 841,783
Les Réintégrations		180 553,106
Provision pour congés payés 2007	16 870,101	
Provision pour Participation et placements	143 452,242	
Pénalité de retard	19 703,766	
Impôt sur les sociétés	526,997	
Les Déductions		43 711,323
Provision pour congés payés 2006	9 740,196	
Plus value sur cession d'actions	0,000	
Plus value sur cession d'actions en bourse	33 971,127	
Reprise de provision		
Résultat fiscal		0,000
Perte fiscale 2004		-133 145,871
Perte fiscale 2005		-118 240,456
PERTE FISCALE AU TITRE DE 2007		-251 386,327

DÉTAIL DES PERTES REPORTABLES

	Perte fiscale	Amort différé	Total
2004	106 238,569	26 907,302	133 145,871
2005	78 200,120	40 040,336	118 240,456
	184 438,689	66 947,638	251 386,327

5.2.5.2 Note rectificative de la note A5 « Placements et Autres Actifs Financiers »

Cette rubrique présente au 31/12/2007 une valeur nette comptable de **4 728 370 Dinars** contre **5 990 664 Dinars** au 31/12/2006 Elle s'analyse comme suit :

DESIGNATION	Montants		VARIATION	Note
	31/12/2007	31/12/2006		
- Titres cotés en bourse	786 753	254 349	532 404	A 6-1
- Placements financiers	3 400 000	5 195 000	-1 795 000	
- Intérêts courus sur placements	94 316	171 315	-76 999	
- Compte courants	470 000	370 000	100 000	
Valeur Brute	4 751 069	5 990 664	-1 239 595	
- Provision / Titres de placement	-22 699	-	-22 699	
TOTAUX	4 728 370	5 990 664	-1 262 294	

A.6.1- titres cotés en bourse :

DESIGNATION	MONTANTS 2007			Montants 2006
	V.BRUTE	PROVISIONS	V.C.N	V.C.N
- Financement SICAV	50 000	-	50 000	-
- Tunis air	300 407	-	300 407	159 909
- STB	109 572	4 252	105 320	-
- SFBT	111 507	-	111 507	94 440
- BH	29 420	-	29 420	-
- BNA	45 375	710	44 665	-
- SOTETEL	80 272	13 633	66 639	-
- SPIDIT	60 200	4 104	56 096	-
TOTAUX	786 753	22 699	764 054	254 349

5.2.5.3 Note rectificative de la note D2 « Variation des Fournisseurs et Autres Dettes »

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006	VARIATION
- Fournisseurs Factures non Parvenues	18 611	11 546	7 065
- Personnel Charges à payer	29 883	20 863	9 020
- Provision pour Congés Payés	16 870	9 740	7 130
- Etat Impôts et Taxes	10 874	16 264	-5 390
- Actionnaires Dividendes à payer	0	22 525	-22 525
- CNSS et CNRPS	24 713	25 239	-526
- Créiteurs divers	1 857	1 857	0
- Compte de régularisation Passif / Fonds social	5 319	2 836	2 483
- charges à payer	10 986	-	10 986
- Compte d'attente	98	98	0
TOTAUX	119 211	110 968	8 243

5.2.5.4 Note rectificative de l'annexe

SITUATION DES IMPAYES AU 31 DECEMBRE 2007

PARTICIPATION	total impayé au 31/12/2006	total provisions au 31/12/2006	recouvrement en 2007	impayé 2007 sur fonds propres	recouvrement en 2007	provisions 2007	reprise provisions	total impayé au 31/12/2007	total provisions au 31/12/2007	participations fonds propres	VCN fonds propres
SMVDA	12 000	12 000						12 000	12 000		0
ETTATAOUEUR II	9 250	9 250						9 250	9 250		0
SMVDA AOUILIA	6 000	6 000	-					6 000	6 000		0
STE Z'BIDA	87 520	87 520	-					87 520	87 520		12 480
STE SOTUFAF	15 000	15 000	-					15 000	15 000		0
STE FRUINOR	60 000	59 500	-					60 000	59 500		500
SFFYN SAMI	74 400	124 000	-	12 400				86 800	124 000		0
STE NORD	156 350	156 350						156 350	156 350		0
TOURISME CENTRALE	4 800	4 800	-					4 800	4 800		0
LAITIERE LE SERS	140 000	106 875	-					140 000	106 875		33 125
SKPCM	30 000	26 735	-					30 000	26 735		3 265
TGA	25 000	70 000	-	25 000				50 000	70 000		80 000
MOZAR	14 000	114 500	-	14 000				28 000	114 500		0
CYNEX AGRITECH	13 700	13 700	-			35 987		13 700	49 687		63 563
VONORD	11 200		-11 200	28 900				28 900	-		155 000
SCLVAGA	6 500		-6 500	6 500				6 500	-		30 500
WINTECH (SALIM JOUINI)	18 800		-18 800								
WINTECH (med JOUINI)	43 000	43 000		21 400		21 400		64 400	64 400		85 600
MMT MARBRE	21 004	21 004	-	28 300		63 130		49 304	84 134		168 266
CLINIQUE DES ENGINES BEJA	10 000		-10 000	10 000				10 000	-		74 000
STE ABIT	-			3 000				3 000	-		10 500
STE BEST CAR				13 330				13 330	-		80 000
GATT				11 000				11 000	-		53 000
STE ILHEM				32 000				32 000	-		225 000
SMDVA ESSAIDIA											
EL GHANIMA											
TOTAUX	758 524	870 234	-46 500	205 830	0	120 517		917 854	990 751	2 065 550	1 074 799

5.2.6 Rapports général et spécial du Commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2007

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
DE LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET
D'INVESTISSEMENT DU NORD
OUEST SODINO
SILIANA**

Tunis le, 12 mai 2008

OBJET : RAPPORT GENERAL SUR LES COMPTES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2007

Messieurs,

En exécution du mandat de Commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier, nous avons examiné les états financiers ci-joints de la SODINO arrêtés au 31 Décembre 2007 ainsi que les documents annexes.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de votre Société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre audit en accord avec les normes généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure si les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Un audit comprend généralement la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

01- APPRECIATION DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Nous avons procédé à l'évaluation du système de contrôle interne et nous n'avons relevé aucune défaillance particulière pouvant avoir un impact sur les états financiers.

02- OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

A notre avis, les états financiers ci-joint et auxquels il est fait référence sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tous les aspects importants, de la situation financière et du patrimoine de la SODINO ainsi que du résultat de ses opérations pour l'exercice clos au 31 décembre 2007 en conformité avec les principes comptables généralement admis.

**P/CEGAUDIT
HAMMI LOTFI**



**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
DE LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET
D'INVESTISSEMENT DU NORD
OUEST SODINO
SILIANA**

Tunis le, 12 mai 2008

OBJET : RAPPORT SPECIAL

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, nous vous informons que nos travaux n'ont pas révélé d'opérations rentrant dans ce cadre. Aussi votre conseil ne nous a informé d'aucune convention.

**P/CEGAUDIT
HAMMI LOTFI**



5.3. Engagements financiers au 31/12/2007

- Engagements reçus : Néant
- Engagements donnés : Néant
- Engagements réciproques : Néant

5.4 Les Soldes Intermédiaires de Gestion Comparés au 31 Décembre

	<i>En dinars</i>											
	2005	2006	2007	Charges	2005	2006	2007	Soldes	2005	2006	2007	
Produits d'exploitation	391 198	557 909	513 321	Cout d'achat (Frais et pertes sur titres)	62 466	8 630	39 942	Marge brute	328 732	549 279	549 279	473 379
Marge Brute	328 732	549 279	473 379	Autres charges externes	145 874	144 420	144 121					
Subvention d'exploitation												
Total	328 732	549 279	473 379	Total	145 874	144 420	144 121	Valeur Ajoutée brute	182 858	404 859	404 859	329 258
Valeur Ajoutée Brute	182 858	404 859	329 258	Impôts et taxes	7 244	8 819	8 693					
				Charges de personnel	234 577	246 654	278 148					
				Total	241 821	255 473	286 641	Excédent brut d'exploitation	-58 963	149 386	149 386	42 417
Excédent brut d'exploitation	0	149 386	42 417	ou Insuffisance brute d'exploitation	58 963	0	0					
Autres produits ordinaires	17 703	120	29 925	Autres charges ordinaires	31 878	19 677	19 677					
Produits financiers				Charges financières	58	874	451					
				Dotation aux amortissements et aux provisions	105 653	101 481	188 529					
Reprise sur provision	186 039	64 113										
Total	203 742	213 619	72 342	Impôt sur le résultat ordinaire	398	569	527	Résultat des activités ordinaires	6 792	110 695	110 695	-136 842
				Total	196 950	102 924	209 184					
Résultat positif des activités ordinaires	6 792	110 695	0	Résultat négatif des activités ordinaires	0	0	-136 842					
Gains extraordinaires				Pertes extraordinaires								
Effet positif des modifications comptables				Effet négatif des modifications comptables								
				Impôt sur éléments extraordinaires et modifications comptables								
Total	6 792	110 695	0	Total	0	0	-136 842	Résultat. net après modifications comptables	6 792	110 695	110 695	-136 842

5.5 Tableau des mouvements des capitaux propres au 31/12/2007

En dinars

Désignations	Capital Social souscrit, appelé et versé	Réserve légale	Réserves Ordinaires	Réserve pour Fonds social	capit. souscrit App Non versé	Actionnaires capit. Souscrit App Non versé	Résultats Reportés*	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2005	10 500 000	49 089	573 698	60 234	0	-1 374 425	-679 196	6 792	9 136 192
Affectations approuvées par l'AGO du 28/06/2006								-6 792	0
Libération reliquat deuxième tranche sur augmentation du capital (2/4) (l'AGE du 30/12/2002)						1 374 425			1 374 425
Libération du dernier quart de l'augmentation de capital	1 489 125				10 875	-10 875			1 489 125
Bénéfice de l'exercice 2006								110 695	110 695
Solde au 31/12/2006	11 989 125	49 090	573 698	60 233	10 875	-10 875	-672 404	110 695	12 110 437
Affectations approuvées par l'AGO du 29/06/2007								-110 695	0
Libération du dernier quart de l'augmentation de capital	10 875				-10 875	10 875			10 875
Réserves pour fonds social				1 650					1 650
Perte de l'exercice 2007								-136 842	-136 842
Solde au 31/12/2007	12 000 000	49 089	573 698	61 884	0	0	-561 709	-136 842	11 986 120
Affectations approuvées par l'AGO du 26/06/2008								136 842	0
Solde au 31/12/2007 après affectation	12 000 000	49 089	573 698	61 884	0	0	-698 551	0	11 986 120

* y compris amortissements différés

5.6. Affectation des résultats des trois derniers exercices

Désignations	En Dinars		
	2005	2006	2007
Résultat de l'exercice	6 792	110 695	-136 842
Résultats reportés	6 792	110 695	-136 842

5.7. Evolution du bénéfice net et du résultat d'exploitation

Désignations	En Dinars		
	2005	2006	2007
Résultat d'exploitation	21 365	111 144	-146 563
Résultat avant impôt	7 190	111 264	-136 315
Résultat net	6 792	110 695	-136 842
Capital social souscrit, appelé et versé	10 500 000	11 989 125	12 000 000
Valeur nominale	10	10	10
Nombre d'actions	1 200 000	1 200 000	1 200 000
Résultat net / capital social souscrit, appelé et versé (%)	0,065	0,923	-1,140
Résultat avant impôt / capital social souscrit, appelé et versé	0,068	0,928	-1,136
Résultat d'exploitation par action	0,018	0,093	-0,122
Résultat avant impôt par action	0,006	0,093	-0,114
Résultat net par action	0,006	0,092	-0,114

5.8. Evolution des dividendes

La société n'a pas distribué de dividendes durant les trois derniers exercices.

5.9. Evolution de la marge brute d'autofinancement

En Dinars

Désignations	2005	2006	2007
Résultat net de l'exercice	6 792	110 695	-136 842
Dotations aux amortissements & aux provisions (nettes des reprises)	-80 386	37 368	188 529
Marge brute d'autofinancement	-73 594	148 063	51 687

5.10. Evolution de la structure financière

5.10.1 Fonds de roulement

En Dinars

Désignations	2005	2006	2007
Capitaux propres avant affectation ⁽¹⁾	9 136 192	12 110 437	11 986 120
Passifs non courants ⁽²⁾	2 230 430	2 263 081	3 491 114
Capitaux permanents ⁽¹⁾⁺⁽²⁾	11 366 622	14 373 518	15 477 234
Actifs non courants ⁽³⁾	4 679 118	7 913 874	10 228 714
Fonds de roulement net ⁽¹⁾⁺⁽²⁾⁻⁽³⁾	6 687 504	6 459 644	5 248 520

5.10.2 Besoin en fonds de roulement

En Dinars

Désignations	2005	2006	2007
Autres actifs courants (1)	683 727	701 866	783 614
Placements financiers (2)	5 453 515	5 990 664	4 728 371
Fournisseurs et comptes rattachés (3)	13 322	11 546	18 611
Autres passifs courants (4)	100 339	99 422	100 600
Besoin en fonds de roulement (1)+(2)-(3)-(4)	6 023 581	6 581 562	5 392 774

5.10.3 Trésorerie nette

En Dinars

Désignations	2005	2006	2007
Liquidités et équivalents de liquidités (1)	832 784	166 891	129 578
Autres passifs financiers (2)	168 861	288 809	273 832
Trésorerie nette (1) – (2)	663 923	-121 918	-144 254

5.11 Indicateurs de gestion et ratios

5.11.1 Indicateurs de gestion

En Dinars

Désignations	2005	2006	2007
Produits d'exploitation	391 198	557 909	513 322
Résultat d'exploitation	21 365	111 144	-146 563
Résultat net	6 792	110 695	-136 842
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	9 129 400	11 999 742	12 122 962
Capitaux propres avant affectation	9 136 192	12 110 437	11 986 120
Capitaux permanents avant affectation	11 366 622	14 373 518	15 477 234
Total des passifs non courants	2 230 430	2 263 081	3 491 114

Total des actifs courants	6 970 026	6 859 421	5 641 563
Total des passifs	2 512 952	2 662 858	3 884 157
Charges de personnel	234 577	246 655	278 148
Liquidités et équivalents de liquidités	832 784	166 891	129 578
Total des actifs non courants	4 679 118	7 913 874	10 228 714
Total des passifs courants	282 522	399 777	393 044
Total bilan	11 649 144	14 773 295	15 870 277

5.11.2 Ratios

Désignations	En %		
	2005	2006	2007
1/ Ratios de structure			
Actifs non courants/Total bilan	40,17	53,57	64,45
Actifs courants/Total bilan	59,83	46,43	35,55
Capitaux propres avant affectation/Total bilan	78,43	81,98	76,53
Capitaux propres avant affectation/Passifs non courants	409,62	535,13	343,33
Passifs non courants/Total bilan	19,15	15,32	22,00
Passifs courants/Total bilan	2,43	2,71	2,48
Passifs /Total bilan	21,57	18,02	24,47
Capitaux permanents/Total bilan	97,57	97,29	97,52
2/ Ratios de gestion			
Charges de personnel/ Produits d'exploitation	59,96	44,21	54,19
Résultat d'exploitation/ Produits d'exploitation	5,46	19,92	-28,55
Produits d'exploitation / Capitaux propres avant affectation.	4,28	4,61	4,28
3/ Ratios de solvabilité			
Capitaux propres / Capitaux permanents	80,38	84,26	77,44
4/ Ratios de liquidité			
Actifs courants / Passifs courants	2 467,07	1 715,81	1 435,36
Liquidités et équivalents de liquidités/ Passifs courants	294,77	41,75	32,97
5/ Ratio de rentabilité			
Résultat net/Capitaux propres avant résultat	0,07	0,92	-1,13
Résultat net/ Capitaux permanents	0,06	0,77	-0,88
Résultat net/ Produits d'exploitation	1,74	19,84	-26,66

CHAPITRE 6 : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

6.1. Conseil d'Administration

6.1.1 Membres des organes d'administration

Membres	Représenté Par	Qualité	Mandat	Adresse
Mr. Abdesslem MOHSNI (1)	Lui-même	Président	2008-2010	Tunis
STUSID (2)	ISSAM RIAHI	Membre	2007-2009	Tunis
BNA (1)	TAHER KHEDHER	Membre	2008-2010	Tunis
BANQUE DE L'HABITAT (3)	MOURAD BECHIKH	Membre	2007-2009	Tunis
BIAT (1)	IAADH BEN SLIMEN	Membre	2008-2010	Tunis
SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE (6)	HABIB MRAIHI	Membre	2006-2008	Tunis
CNSS (5)	RACHID JENNI	Membre	2006-2008	Tunis
CIGA FILTRE (2)	Mohamed GARCI	Membre	2007-2009	Le Kef
BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE (1)	HAFEDH GHARBI	Membre	2008-2010	Tunis
Mr. Mohamed JOUINI (1)	Lui-même	Membre	2008-2010	Siliana
Mr. Mouldi AYARI (2)	Lui-même	Membre	2007-2009	Jendouba
Mr. RIDHA BOUAJINA (4)	Lui-même	Membre	2007-2009	Le kef

(1) Mandats renouvelés par l'AGO du 26/06/2008

(2) Mandats renouvelés par l'AGO du 29/06/2007

(3) Désignée par l'AGO du 29/06/2007 en remplacement de ATTIJARI BANK

(4) Désigné par l'AGO du 29/06/2007 en remplacement de Mr Slah BAHRI

(5) Mandat renouvelé par l'AGO du 28/06/2006

(6) Désignée par l'AGO du 28/06/2006

6.1.2 Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société

Membre	Fonction au sein de la société	Date d'entrée en fonction	Adresse
Mr. Abdesslem MOHSNI*	Président Directeur Général	22/12/2004	Tunis

* Nommé par le conseil d'administration du 20/12/2004 en sa qualité de Président Directeur Général de la société en remplacement de Monsieur Béchir Montacer :

Les autres membres du conseil d'administration n'ont pas de fonctions dans la société.

6.1.3 Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les personnes physiques membres des organes d'administration et de direction.

- € Abdesslem MOHSNI : P.D.G de IKDAM GESTION et Président de l'ATIC.
- € Mouldi AYARI : Homme d'affaires, Député, membre du bureau exécutif de l'UTICA et Président Directeur Général de la Société SHTNO.
- € Mohamed JOUINI : Homme d'affaires, Président Directeur Général de la Société de la Foire de Siliana, Député, membre du bureau exécutif de l'UTICA et président de l'UTICA Régionale de Siliana.
- € Ridha BOUAJINA : Homme d'affaires, Député, membre du bureau exécutif de l'UTICA.

6.1.4 Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés

Administrateur personne physique	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
Mr. Abdesslem MOHSNI	Président du conseil d'administration de IKDAM GESTION et de l'ATIC et Administrateur des sociétés à participation SODINO.
Mr. Mouldi AYARI	Président du conseil d'administration de la Société SHTNO.
Mr. Mohamed JOUINI	Président du conseil d'administration de la Société de la Foire de Siliana.
Mr. Ridha BOUAJINA	Néant.

6.1.5 Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans les sociétés qu'ils représentent

Membres	Représenté par	Fonction au sein de la société qu'il représente
STUSID	ISSAM RIAHI	Directeur
BNA	TAHER KHEDHER	Directeur Régional
BANQUE DE L'HABITAT	MOURAD BECHIKH	Directeur Régional
BIAT	IAADH BEN SLIMEN	Directeur Adjoint
SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	HABIB MRAIHI	Directeur
CNSS	RACHID JENNI	Directeur
CIGA FILTRE	MOHAMED GARCI	Directeur
BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE	HAFEDH GHARBI	D.G.A

6.2. Intérêts des dirigeants dans la société au 31/12/2007

6.2.1 Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2007

Aucun membre du Conseil d'Administration ne bénéficie d'une rémunération ou avantage en nature autre que les jetons de présence.

Le Président Directeur Général perçoit sa rémunération par référence à la catégorie A des entreprises publiques. En outre, il bénéficie de 500 litres de carburants par mois ainsi que de prestations téléphoniques.

6.2.2 Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2007

Aucun prêt et/ou garantie n'a été accordé en faveur des membres des organes d'administration et de direction.

6.3. Contrôle

Commissaire aux comptes	Adresse	Mandat
La Société CEGAUDIT : Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Lotfi HAMMI.	16, Avenue de la liberté - El Menzeh V 2037 Tunis Tél (71) 236.010 Fax: (71) 235.485 Email : cegaudit@planet.tn	2007-2009*

* Mandat renouvelé par l'AGO du 29/06/2007

6.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil d'administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital

Néant

CHAPITRE 7 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

7.1. Evolution récente et orientations

7.1.1 Evolution récente

Partant du rôle qui lui est confié dans la région du Nord Ouest et qui se caractérise essentiellement par la promotion de l'investissement et la mobilisation de l'épargne, la SODINO ne cesse de participer dans les projets ayant un impact positif sur l'économie de la région. La présente augmentation du capital va permettre la consolidation des fonds propres de la société et l'accroissement de ses participations.

Ressources :

Les ressources de financement de la société proviennent essentiellement :

- Des fonds propres : Capital social et autres.
- Des fonds gérés par les SICAR . Ces fonds sont mis à la disposition des SICAR par l'Etat tunisien (FOPRODI, RITI et Fonds 21-21) et par la ligne de crédit BEI dans le cadre de la coopération Euro-Internationale.
- Des Ressources résultant des rétrocessions réalisées en vertu des conventions signées avec les promoteurs.

Politique d'investissement :

La politique d'investissement de la Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest consiste en la multiplication des projets économiquement viables et à fort potentiel de croissance s'inscrivant dans le cadre de la valorisation du potentiel d'investissement dans la Région du Nord Ouest, la création de l'emploi et de la richesse et le développement des secteurs agricoles et de services et la consolidation de la structure industrielle de la Région.

Pour garantir la réussite de sa politique d'intervention dans le développement de l'investissement dans la région du Nord Ouest et augmenter le nombre de projets réussis dans la région, la SODINO concentre ces efforts sur :

A court terme :

1/ L'assistance et l'accompagnement des promoteurs dans les différentes étapes de création du projet (faisabilité technique et rentabilité du projet, optimisation du montage financier et des choix techniques, assistance auprès des divers intervenants : banques, autres SICARs, administrations, autorités régionales etc.). L'assistance s'étend jusqu'aux procédures juridiques relatives aux différentes étapes de la constitution juridique de la Société. La SODINO a confirmé cette approche par l'ouverture des représentations dans les Gouvernorats du Kef, Jendouba et Béjà. Ces représentations assurent le suivi et l'encadrement des promoteurs ainsi que la synchronisation avec les différentes structures de financement et d'appui à l'investissement pour l'identification des projets économiquement rentables.

2/ Le financement des projets dans tous les secteurs économiques qui peuvent avoir un impact positif sur l'économie en général et sur le développement de la Région du Nord Ouest en particulier.

3/ Le suivi régulier de tous les aspects liés au fonctionnement du projet et à l'application des diverses règles de gestion et de transparence : préparation des états financiers et tenu des réunions des divers organes de gestion dans les délais de rigueur et requis par la loi.

A moyen terme :

Elle consiste en la multiplication des projets de partenariat qui ont pour but l'exportation et les projets à haute valeur ajoutée et à dominance technologique d'une part et la rentabilisation des capitaux de la Société pour la consolidation de ses fonds propres et la rémunération de ses actionnaires et le développement de la région d'autre part.

En outre, elle participe à l'amélioration de l'épargne régionale et son orientation vers la satisfaction des besoins financiers des sociétés implantées dans la région.

7.1.2 Orientations stratégiques

Au titre de l'année 2008, la SODINO est appelée à drainer le maximum de ressources lui permettant d'honorer ses engagements et de poursuivre sa mission d'investissement et de développement du Nord Ouest dans les meilleures conditions et ce par la consolidation de ses ressources propres et l'utilisation accrue des lignes de financement mises à la disposition des SICARs que ce soit par l'Etat ou éventuellement les lignes de financement internationales comme la BEI...

Aussi les perspectives d'avenir s'annoncent prometteuses puisque basées sur une stratégie d'actions plus performantes. Cette stratégie s'articule autour des axes suivants :

- Le ciblage et le choix des projets à haute valeur ajoutée et à dominante technologique.
- La maximisation des projets en partenariat financier et surtout commercial avec des opérateurs étrangers assurant l'exportation de la production.
- L'intervention active dans les opérations de mise à niveau et de privatisation des entreprises de la région.
- Le plafonnement de 50 % au moins de l'apport en capital social par rapport au coût global de l'investissement et ce, afin d'alléger le plus possible la charge financière de l'entreprise à créer et donc d'assurer sa pérennité.
- L'utilisation accrue des fonds mis à la disposition des promoteurs par l'Etat tels que le FOPRODI dans ses deux formules et le RITI.
- La rentabilisation des capitaux de la Société pour la consolidation de ses fonds propres et de même la rémunération de ses actionnaires et le développement direct et indirect de la région.

7.2. Perspectives d'avenir

Les perspectives d'avenir de la SODINO ont été établies sur la base des états financiers au 31/12/2007. Les prévisions de la SODINO et les hypothèses sous-jacentes pour la période 2008-2012 ont été approuvées par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 28 Mai 2008 et ont été établies en fonction de la proposition du Conseil d'Administration, lors de sa réunion en date de 3 Avril 2008, de libérer l'augmentation du Capital du quart à la souscription.

L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 26 Juin 2008 a décidé la libération de l'augmentation du capital de la moitié. Les Prévisions pour la période 2008-2012 ont été donc réajustées en fonction de cette décision et n'ont pas été présentées de nouveau au Conseil d'Administration.

7.2.1 Les hypothèses de prévision retenues

7-2.1.1 Evolution des revenus

Les revenus de la SODINO sont composés de:

- **Plus values sur rétrocessions sur fonds propres :**

Les plus values sur rétrocessions des participations (Fonds propres SODINO) sont estimées compte tenu d'un taux de plus value annuel de 8% de la valeur nominale rétrocedée.

- **Commission sur plus value BEI :**

Cette commission est déterminée à raison de 10% ou 50% de la plus value revenant à la BEI suivant la ligne de financement du projet.

La plus value de la BEI a été déterminée selon la même méthode appliquée aux participations sur fonds propres à un taux de 8 %.

- **Commissions sur déblocages:**

€ Commission sur déblocage (facturée) au promoteur : 2% du financement sur fonds propres de la SODINO sollicité par le promoteur;

€ Commission sur déblocage FOPRODI:

J 3% pour les projets dont le coût est < 1 000 000 DT

J 2% pour les projets dont le coût est > 1 000 000 DT

soit une moyenne de 2,5 %

- **Revenus des placements:**

€ Les intérêts des capitaux mobiliers sont estimés à 5,5% de la moyenne de la trésorerie (début et fin d'exercice). Il a été tenu compte de la retenue de 20% (art. 52 du code de l'IRPP et de l'IS) pour l'établissement du bilan.

€ Les revenus des valeurs mobilières cotées sont estimés à 5% de leur valeur comptable avant provision.

Il n'est pas prévu de gain et de perte ordinaires pour la période 2008 à 2012.

Les revenus prévisionnels 2008 à 2012 sont estimés dans le tableau ci-après :

EVOLUTION DES REVENUS

	2007	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P
REVENUS DES PARTICIPATIONS	60 181	179 412	275 951	432 728	761 639	1 102 345
Intérêts des capitaux mobiliers	235 471	326 251	417 459	432 435	413 206	366 692
Intérêts sur crédits 21-21	228	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500
Intérêts créditeurs (CCB, Fond Social)	2 441	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
Revenus des Valeurs mobilières	143 150	39 337	39 337	39 337	39 337	39 337
REVENUS DES PLACEMENTS	381 290	372 088	463 296	478 272	459 043	412 529
Commission SODINO sur Déblocage (FP) 2%	32 758	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000
Commission SODINO sur Déblocage (FOPRODI) 2,5%	39 093	70 000	70 000	70 000	70 000	70 000
ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	71 851	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	513 322	701 500	889 247	1 061 000	1 370 682	1 664 874

P : Prévisionnel

7-2.1.2 Evolution des charges d'exploitation et des provisions

- **Les charges d'exploitation :**

- € Il est prévu une augmentation de 5% par année des charges d'exploitation par rapport à l'exercice 2007. Pour le personnel, il est prévu en outre, l'intégration du personnel stagiaire et contractuel courant l'année 2008. Ainsi, les charges de personnel s'élèveraient en 2008 à 350 000 DT ;
- € Les amortissements sont estimés à 45 000 DT par an.

- **Les provisions :**

- € Les provisions sont estimées uniquement pour les participations sur fonds propres SODINO. Cette dernière ne prend pas en charge les risques de dépréciation ou de perte des participations financées sur fonds FOPRODI et BEI et ce, en conformité avec les conventions conclues avec ces derniers. Il en est de même pour les prêts accordés sur fonds 21/21.
- € Les provisions sur participations sur fonds propres SODINO sont estimées sur la base de 5% des débloques de l'année n-3 (n étant l'année de constitution de la provision). Pour les exercices 2008 et 2009, il est tenu compte d'une provision supplémentaire qui s'élève respectivement à 133 820 DT et 84 133 DT et qui concerne les projets VAGA et ABIT provisionnés à hauteur de 50% et 33% en 2007.

7-2.1.3 Evolution des immobilisations financières

- **Participations sur fonds propres :**

Les investissements en participation ont été estimés compte tenu:

- € Des demandes d'investissement ayant servi à l'élaboration du budget 2008.
- € D'une perspective d'augmentation des intentions d'investissement dans la région notamment à la suite de l'amélioration de l'infrastructure (Autoroute).

- **Participations sur fonds BEI :**

Il n'est pas prévu de participations sur fonds BEI.

- **Participation sur FOPRODI :**

Les débloques sur fonds FOPRODI sont estimés pour les exercices 2008 à 2012 à un montant fixe de 2 800 000 DT.

- **Rétrocessions des participations :**

Les rétrocessions sont estimées sur la base des clauses contractuelles prévues et compte tenu d'un taux de défaillance des participations (projets) de 5 %. Les rétrocessions sont effectuées en moyenne sur 8 ans avec 3 ans de grâce et 5 ans de remboursement.

- **Prêts sur fonds 21/21 :**

Les remboursements sont estimés à 12 000 DT par exercice.

EVOLUTION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	2007	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P
Solde début de l'exercice	5 932 154	7 083 884	10 603 134	13 763 784	16 673 474	18 776 539
Participation sur Fonds SODINO						
Nouvelles participations (déblocages sur fonds propres)	1 571 500	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
Rétrocession en valeur nominale	-134 770	-765 750	-839 350	-1 090 310	-1 896 935	-2 545 525
Restant à libérer	-285 000	285 000				
Solde fin de l'exercice	7 083 884	10 603 134	13 763 784	16 673 474	18 776 539	20 231 014
Solde début de l'exercice	1 105 260	2 410 630	5 284 853	7 837 925	10 260 178	12 126 680
Participation sur Fonds FOPRODI						
Nouvelles participations (déblocages sur fonds FOPRODI)	1 570 260	2 800 000	2 800 000	2 800 000	2 800 000	2 800 000
Rétrocession en valeur nominale	-39 890	-150 778	-246 928	-377 748	-933 498	-1 527 426
Restant à libérer	-225 000	225 000				
Solde fin de l'exercice	2 410 630	5 284 853	7 837 925	10 260 178	12 126 680	13 399 254
Solde début de l'exercice	493 331	452 831	386 256	306 781	227 306	152 206
Participation sur Fonds BEI						
Nouvelles participations (déblocages sur fonds BEI)						
Rétrocession en valeur nominale	-40 500	-66 575	-79 475	-79 475	-75 100	-50 050
Solde fin de l'exercice	452 831	386 256	306 781	227 306	152 206	102 156
Solde début de l'exercice: Prêts 21-21	573 360	561 340	549 340	537 340	525 340	513 340
Remboursement	-12 020	-12 000	-12 000	-12 000	-12 000	-12 000
Solde fin de l'exercice	561 340	549 340	537 340	525 340	513 340	501 340
Cautionnement	928	928	928	928	928	928
Participations à statuts juridique particulier	301 650	301 650	301 650	301 650	301 650	301 650
Total Solde début de l'exercice	8 406 683	10 811 263	17 126 161	22 748 408	27 988 875	31 871 343
Total déblocage	2 631 760	7 310 000	6 800 000	6 800 000	6 800 000	6 800 000
Total Rétrocession et remboursement	-227 180	-995 102	-1 177 753	-1 559 533	-2 917 533	-4 135 001
PARTICIPATIONS FIN DE L'EXERCICE	10 811 263	17 126 161	22 748 408	27 988 875	31 871 343	34 536 341
Provisions sur participation SODINO:						
Début de l'exercice	-870 234	-990 752	-1 172 773	-1 399 921	-1 478 496	-1 678 496
Dotations aux provisions	-120 518	-182 021	-227 148	-78 575	-200 000	-200 000
Provisions sur participation SODINO: Fin de l'exercice	-990 752	-1 172 773	-1 399 921	-1 478 496	-1 678 496	-1 878 496
Participations / fonds propres nettes de provisions	6 093 132	9 430 362	12 363 863	15 194 978	17 098 043	18 352 518
Participations totales nettes de provisions	9 820 512	15 953 388	21 348 487	26 510 380	30 192 847	32 657 846

P : Prévisionnel

7-2.1.4 Evolution des immobilisations corporelles

Un investissement de 60 000 DT est prévu pour l'exercice 2009.

En outre, il est prévu la cession, au cours du même exercice, d'immobilisations totalement amorties pour une valeur totale de 25 000 DT.

Pour les exercices ultérieurs, il est prévu un investissement de 10 000 DT/ exercice.

L'amortissement annuel est estimé à 45 000 DT.

7-2.1.5 Evolution des placements et autres actifs financiers

Il s'agit des :

- Placements en valeurs mobilières cotées en bourse s'élevant à 786 753 DT. Il n'est pas prévu d'évolution de ce poste. Cependant, les revenus (dividendes et plus values) sont estimés à 5% de la valeur brute;
- Capitaux mobiliers placés à 5,5 % brut avec une retenue d'IS de 20%. Les placements en capitaux mobiliers sont estimés compte tenu de la trésorerie dégagée par l'exploitation et compte tenu d'une liquidité de fin d'exercice de 50 000 DT.

7-2.1.6 Evolution des capitaux propres

Le conseil d'administration tenu en date du 28/05/2008, et sur proposition du conseil d'administration tenu le 03/04/2008, a approuvé les prévisions pour la période 2008-2012 en tenant compte d'une libération du quart de l'augmentation de capital à la souscription. L'assemblée Générale Extraordinaire tenue le 26/06/2008 a décidé la libération de la moitié à la souscription de la dite augmentation. Ainsi, il a été retenu une libération de l'augmentation du capital sur trois tranches comme suit :

- 6 Millions de dinars en 2008 ;
- 3 Millions de dinars en 2009 ;
- 3 Millions de dinars en 2010.

7-2.1.7 Evolution des passifs non courants

Les financements 21-21, FOPRODI et BEI sont estimés compte tenu des règles décrites au paragraphe 7-2.1.3 ci-dessus.

Les encaissements sur cessions d'un exercice sont proches du montant des cessions de ce même exercice. De ce fait, il n'est pas prévu d'évolution du poste "avances sur cessions d'actions".

7-2.1.8 Evolution des actifs et passifs courants

Il est prévu une évolution de 5% des postes passifs courants.

Le poste actif courant comprend essentiellement l'avance d'IS provenant des retenues sur les capitaux mobiliers. Il est prévu une restitution du crédit d'impôt cumulé au 31/12/2008 et ce au courant de l'exercice 2011.

7.2.2 Les états financiers prévisionnels

7.2.2.1 Bilans prévisionnels

	En dinars					
	2007	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P
ACTIFS						
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>						
ACTIFS IMMOBILISES						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES MOINS AMORTISSEMENTS	1 010 (1 010)	1 010 (1 010)	1 010 (1 010)	1 010 (1 010)	1 010 (1 010)	1 010 (1 010)
	0	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOINS AMORTISSEMENTS	578 309 (170 107)	588 309 (215 107)	648 309 (260 107)	658 309 (305 107)	668 309 (350 107)	678 309 (395 107)
	408 202	373 202	388 202	353 202	318 202	283 202
IMMOBILISATIONS FINANCIERES MOINS PROVISIONS	10 811 263 (990 751)	17 126 161 (1 172 773)	22 748 408 (1 399 921)	27 988 875 (1 478 496)	31 871 343 (1 678 496)	34 536 341 (1 878 496)
	9 820 512	15 953 388	21 348 487	26 510 379	30 192 847	32 657 845
AUTRES ACTIFS NON COURANTS						
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	10 228 714	16 326 590	21 736 689	26 863 581	30 511 049	32 941 047
<u>ACTIFS COURANTS</u>						
AUTRES ACTIFS COURANTS MOINS PROVISIONS	790 729 (7 115)	269 606 (7 115)	352 194 (7 115)	437 606 (7 115)	264 592 (7 115)	336 265 (7 115)
	783 614	262 491	345 079	430 491	257 477	329 150
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS MOINS PROVISIONS	4 751 069 (22 699)	7 987 344 (22 699)	8 049 488 (22 699)	8 528 952 (22 699)	7 354 086 (22 699)	6 846 813 (22 699)
	4 728 371	7 964 645	8 026 789	8 506 253	7 331 387	6 824 114
LIQUIDITE ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	129 578	95 175	115 810	137 476	160 226	184 114
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	5 641 563	8 322 311	8 487 678	9 074 220	7 749 090	7 337 378
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>	<u>15 870 277</u>	<u>24 648 901</u>	<u>30 224 367</u>	<u>35 937 801</u>	<u>38 260 139</u>	<u>40 278 425</u>

P : Prévisionnel

En dinars

	2007	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P
<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>						
CAPITAUX PROPRES						
CAPITAL SOCIAL	12 000 000	18 000 000	21 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000
RESERVES	684 671	684 671	684 671	684 671	684 671	684 671
RESULTATS REPORTEES	(561 709)	(698 552)	(735 228)	(641 994)	(281 002)	239 182
	-----	-----	-----	-----	-----	-----
	12 122 962	17 986 119	20 949 443	24 042 677	24 403 669	24 923 853
RESULTAT DE L'EXERCICE	(136 842)	(36 676)	93 234	360 991	520 185	783 875
	-----	-----	-----	-----	-----	-----
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	11 986 120	17 949 443	21 042 677	24 403 669	24 923 853	25 707 729
<u>PASSIFS</u>						
PASSIFS NON COURANTS						
FINANCEMENT 21-21	570 985	558 985	546 985	534 985	522 985	510 985
FINANCEMENT FOPRODI	2 410 630	5 284 853	7 837 925	10 260 178	12 126 680	13 399 254
FINANCEMENT BEI	452 832	386 257	306 782	227 307	152 207	102 157
AVANCES SUR CESSION D'ACTIONS	56 667	56 667	56 667	56 667	56 667	56 667
	-----	-----	-----	-----	-----	-----
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	3 491 114	6 286 762	8 748 359	11 079 137	12 858 539	14 069 063
<u>PASSIFS COURANTS</u>						
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	18 611	19 542	20 519	21 545	22 622	23 753
AUTRES PASSIFS COURANTS	100 600	105 630	110 912	116 455	122 280	128 393
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	273 832	287 524	301 900	316 995	332 845	349 487
	-----	-----	-----	-----	-----	-----
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	393 043	412 696	433 331	454 995	477 747	501 633
	-----	-----	-----	-----	-----	-----
TOTAL DES PASSIFS	3 884 157	6 699 458	9 181 690	11 534 132	13 336 286	14 570 696
	-----	-----	-----	-----	-----	-----
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</u>	<u>15 870 277</u>	<u>24 648 901</u>	<u>30 224 367</u>	<u>35 937 801</u>	<u>38 260 139</u>	<u>40 278 425</u>

P : Prévisionnel

7.2.2.2 Etats de résultats prévisionnels

	En dinars					
	2007	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>						
REVENUS DES PARTICIPATIONS	60 181	179 412	275 951	432 728	761 639	1 102 345
REVENUS DES PLACEMENTS	381 290	372 088	463 296	478 272	459 043	412 529
ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	71 851	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000
	-----	-----	-----	-----	-----	-----
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	513 322	701 500	889 247	1 061 000	1 370 682	1 664 874
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>						
CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES	41 409	1 050	1 103	1 158	1 216	1 276
ACHATS NON STOCKES FOURNITURES & SERVICE	132 169	138 777	145 716	153 002	160 652	168 685
CHARGES DU PERSONNEL	278 148	350 000	379 500	398 475	418 399	439 319
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	45 076	45 000	45 000	45 000	45 000	45 000
DOTATIONS AUX PROVISIONS	143 453	182 021	227 148	78 575	200 000	200 000
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	19 630	20 612	21 642	22 724	23 860	25 053
	-----	-----	-----	-----	-----	-----
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	659 885	737 460	820 109	698 934	849 127	879 333
RESULTAT D'EXPLOITATION	<u>(146 563)</u>	<u>(35 960)</u>	<u>69 138</u>	<u>362 067</u>	<u>521 555</u>	<u>785 540</u>
AUTRES GAINS ORDINAIRES	29 925		25 000			
AUTRES PERTES ORDINAIRES	(19 677)					

RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	<u>(136 315)</u>	<u>(35 960)</u>	<u>94 138</u>	<u>362 067</u>	<u>521 555</u>	<u>785 540</u>
IMPOT SUR LES BENEFICES	(527)	(716)	(904)	(1 075)	(1 371)	(1 665)
RESULTATS DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT	<u>(136 842)</u>	<u>(36 676)</u>	<u>93 234</u>	<u>360 991</u>	<u>520 185</u>	<u>783 875</u>

P : Prévisionnel

7.2.2.3 Etats des flux de trésorerie prévisionnels

	En dinars					
	2007	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P
Flux de trésorerie liés à l'exploitation						
Résultat net	<u>(136 842)</u>	<u>(36 676)</u>	<u>93 234</u>	<u>360 991</u>	<u>520 185</u>	<u>783 875</u>
Ajustements pour :						
* Amortissements et provisions	188 529	227 021	272 148	123 575	245 000	245 000
* Variation des :						
-créances et autres actifs	-81 983	521 123	-82 588	-85 412	173 014	-71 673
-fournisseurs et autres dettes	8 243	19 653	20 635	21 667	22 750	23 887
*Plus values de cession	-7 400		-25 000			
*Reclassement exigible FOPRODI & BEI	14 243					
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	-15 210	731 120	278 429	420 821	960 949	981 089
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement						
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-50 729	-10 000	-60 000	-10 000	-10 000	-10 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	7 400		25 000			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières						
* Participation :	-2 656 735	-7 310 000	-6 800 000	-6 800 000	-6 800 000	-6 800 000
* associés :	-110 000					
* Prêts 21-21						
* Cautionnement	-150					
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières:						
* Participation :	215 160	983 102	1 165 753	1 547 533	2 905 533	4 123 001
* Prêts 21-21	12 020	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000
* associés :	10 000					
Variation des avances sur cession d'actions reçus	-32 063					
Flux de trésorerie provenant des (affectés à) aux activités d'investissement	-2 605 097	-6 324 898	-5 657 247	-5 250 468	-3 892 468	-2 674 999
Flux de trésorerie liés aux activités de financement						
Libération de capital	10 875	6 000 000	3 000 000	3 000 000	0	0
Réserves pour fonds social	1 650					
Remboursement 21-21	-4 775	-12 000	-12 000	-12 000	-12 000	-12 000
Variation des placements courants	1 339 595	-3 236 275	-62 144	-479 465	1 174 866	507 273
Encaissements sur financement FOPRODI	1 345 260	3 025 000	2 800 000	2 800 000	2 800 000	2 800 000
Décaissements sur financement FOPRODI	-109 610	-150 778	-246 928	-377 748	-933 498	-1 527 426
Décaissements sur financements BEI		-66 575	-79 475	-79 475	-75 100	-50 050
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	2 582 994	5 559 373	5 399 454	4 851 313	2 954 268	1 717 797
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités						
Variation de trésorerie	-37 313	-34 405	20 635	21 666	22 750	23 888
Trésorerie au début de l'exercice	166 891	129 580	95 175	115 810	137 476	160 226
Trésorerie à la clôture de l'exercice	129 578	95 175	115 810	137 476	160 226	184 114

P : Prévisionnel

7.2.3. Marge brute d'autofinancement prévisionnel

En Dinars

Désignations	2007	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P
Résultat net de l'exercice	(136 842)	(36 676)	93 234	360 991	520 185	783 875
Dotations aux amortissements & aux provisions	188 529	227 021	272 148	123 575	245 000	245 000
Marge brute d'autofinancement	51 687	190 345	365 382	484 566	765 185	1 028 875

P : Prévisionnel

7.2.4 Indicateurs de gestion et Ratios prévisionnels

7.2.4.1 Indicateurs de gestion

En Dinars

Désignations	2007	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P
Produits d'exploitation	513 322	701 500	889 247	1 061 000	1 370 682	1 664 874
Résultat d'exploitation	-146 563	-35 960	69 138	362 067	521 555	785 540
Résultat net	-136 842	-36 676	93 234	360 991	520 185	783 875
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	12 122 962	17 986 119	20 949 443	24 042 677	24 403 669	24 923 853
Capitaux propres avant affectation	11 986 120	17 949 443	21 042 677	24 403 669	24 923 853	25 707 729
Capitaux permanents avant affectation	15 477 234	24 236 205	29 791 036	35 482 806	37 782 392	39 776 792
Total des passifs non courants	3 491 114	6 286 762	8 748 359	11 079 137	12 858 539	14 069 063
Total des actifs courants	5 641 563	8 322 311	8 487 678	9 074 220	7 749 090	7 337 378
Total des passifs	3 884 157	6 699 457	9 181 690	11 534 132	13 336 286	14 570 696
Charges de personnel	278 148	350 000	379 500	398 475	418 399	439 319
Liquidités et équivalents de liquidités	129 578	95 175	115 810	137 476	160 226	184 114
Total des actifs non courants	10 228 714	16 326 590	21 736 689	26 863 581	30 511 049	32 941 047
Total des passifs courants	393 043	412 696	433 331	454 995	477 747	501 633
Total bilan	15 870 277	24 648 901	30 224 367	35 937 801	38 260 139	40 278 425

P : Prévisionnel

7.2.4.2 Ratios Prévisionnels

En %

Désignations	2007	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P
1/ Ratios de structure						
Actifs non courants/Total bilan	64,45	66,24	71,92	74,75	79,75	81,78
Actifs courants/Total bilan	35,55	33,76	28,08	25,25	20,25	18,22
Capitaux propres avant affectation/Total bilan	75,53	72,82	69,62	67,91	65,14	63,83
Capitaux propres avant affectation/Passifs non courants	343,33	285,51	240,53	220,27	193,83	182,73

Passifs non courants/Total bilan	22,00	25,51	28,94	30,83	33,61	34,93
Passifs courants/Total bilan	2,48	1,67	1,43	1,27	1,25	1,25
Passifs /Total bilan	24,47	27,18	30,38	32,09	34,86	36,17
Capitaux permanents/Total bilan	97,52	98,33	98,57	98,73	98,75	98,75
2/ Ratios de gestion						
Charges de personnel/ Produits d'exploitation	54,19	49,89	42,68	37,56	30,52	26,39
Résultat d'exploitation/ Produits d'exploitation	-28,55	-5,13	7,77	34,13	38,05	47,18
Produits d'exploitation / Capitaux propres avant affectation	4,28	3,91	4,23	4,35	5,50	6,48
3/ Ratios de solvabilité						
Capitaux propres / Capitaux permanents	77,44	74,06	70,63	68,78	65,97	64,63
4/ Ratios de liquidité						
Actifs courants / Passifs courants	1435,36	2016,57	1958,71	1994,36	1622,01	1462,70
Liquidités et équivalents de liquidités/ Passifs courant	32,97	23,06	26,73	30,21	33,54	36,70
5/ Ratios de rentabilité						
Résultat net/Capitaux propres avant résultat	-1,13	-0,20	0,45	1,50	2,13	3,15
Résultat net/ Capitaux permanents	-0,88	-0,15	0,31	1,02	1,38	1,97
Résultat net/ Produits d'exploitation	-26,66	-5,23	10,48	34,02	37,95	47,08

P : Prévisionnel

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS**Monsieur le président directeur
général de la SODINO****Tunis le, 22 juillet 2008****OBJET : OPINION SUR LES ETATS PREVISIONNELS****Monsieur,**

Dans le cadre de notre mandat de commissaire aux comptes de la SODINO, nous avons examiné les états prévisionnels élaborés à l'occasion du projet d'augmentation du capital et insérés dans le prospectus nécessaire au visa du conseil du marché financier.

Nous estimons que les états en question ont été élaborés sur des hypothèses vraisemblables.

Par ailleurs, la méthode d'établissement n'appelle pas de remarques particulières de notre part.

**P/CEGAUDIT
LOTFI HAMMI**

103



SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU NORD OUEST – SODINO
 SICAR Régie par la loi N° 88-92 du 2 Août 1988 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents
 au capital social de 12.000.000 Dinars divisé en 1.200.000 actions de nominal 10 Dinars
Siège Social : Avenue Taleb M'Hiri- Bâtiment Société de la Foire de Siliana-6100 Siliana
R.C : B1223092005

Statuts déposés au greffe du tribunal de 1^{ère} instance de Tunis le 30/05/1996,
Objet social : La Participation Pour Son Propre Compte Ou Pour Le Compte Des Tiers Et En Vue De Sa
 Rétrocession Au Renforcement Des Fonds Propres Des Entreprises.

Augmentation du capital de 12.000.000 DT à 24.000.000 DT par émission en numéraire
 Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26/06/2008 (dépôt du PV de l'AGE au greffe du tribunal de
 1^{ère} Instance de Siliana en date du 10/07/2008).

Visa du Conseil du Marché Financier N° 08 - 0623 du 15 AOUT 2008

Notice légale publiée au JORT N° 81 du 21/08/2008

Les Fonds provenant de la souscription seront déposés aux comptes indisponibles suivants :

* BH Agence Siliana	14103103300700006429
* BIAT Agence Lafayette	08006011053200137445
* BT Agence Siliana	05402000020087002007
* STB Agence Siliana	10401061105446178810
* ATTJARI BANK Agence Siliana	04110097404700143545
* BNA Agence Siliana	03206031034504514730
* ATB Agence Centrale	01001020119200295843
* STUSID Bank Agence Centrale	21000000404200008580

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°.....

Je (Nous) soussigné (s)

Nom et Prénom ou raison social :

Pièce d'identité :

Agissant pour le compte de : Qualité

Nationalité : Age : Sexe¹ : F M

Profession :

Adresse :

Propriétaire deactions.

Déclare (ons) souscrire à : (en toutes lettres).....actions

nouvelles portant jouissance à partir du 01/07/2008 à hauteur de leur libération.

- à titre irréductible : à raison d'une (01) action nouvelle pour une (01) action ancienne contre la remise de mes (nos)² :

(.....) actions anciennes

(.....) droits acquis (ou vendus) en bourse (attestation N° du)

(.....) total des droits de souscription donnant droit à actions nouvelles

- à titre réductible à actions nouvelles

Je (Nous) certifie (ions) avoir reçu une copie du prospectus d'émission et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre d'actions ci-dessus indiqué.

Etant signalé que cette souscription ne vaut pas prononciation de ma (notre) part au recours par tous les moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tous ce qui précède, je (nous) verse (ons)³ :

En espèces

Par chèque N° du tiré sur Agence.....

Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte N°.....

ouvert à agence.....

la somme de (en toutes lettres)..... représentant le

montant de la libération de la moitié du nominal des actions souscrites, soit 5 DT par action.

**Fait en double exemplaire dont un en ma (notre) possession
 le second servant de souche**

A.....le.....

SIGNATURE³

¹ Cocher la case correspondante

² Remplir la case appropriée

³ Faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »



COPIE

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU NORD OUEST – SODINO
SICAR Régie par la loi N° 88-92 du 2 Août 1988 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents
au capital social de 12.000.000 Dinars divisé en 1.200.000 actions de nominal 10 Dinars
Siège Social : Avenue Taleb M'Hiri- Bâtiment Société de la Foire de Siliana-6100 Siliana
R.C : B1223092005

Statuts déposés au greffe du tribunal de 1^{ère} instance de Tunis le 30/05/1996.

Objet social : La Participation Pour Son Propre Compte Ou Pour Le Compte Des Tiers Et En Vue De Sa
Rétrocession Au Renforcement Des Fonds Propres Des Entreprises.

Augmentation du capital de 12.000.000 DT à 24.000.000 DT par émission en numéraire

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26/06/2008 (dépôt du PV de l'AGE au greffe du tribunal de
1^{ère} Instance de Siliana en date du 10/07/2008).

Visa du Conseil du Marché Financier N° 08 - 0623 du 15 AOUT 2008

Notice légale publiée au JORT N° 81 du 21/08/2008

Les Fonds provenant de la souscription seront déposés aux comptes indisponibles suivants :

* BH Agence Siliana	14103103300700006429
* BIAT Agence Lafayette	08006011053200137445
* BT Agence Siliana	05402000020087002007
* STB Agence Siliana	10401061105446178810
* ATTJARI BANK Agence Siliana	04110097404700143545
* BNA Agence Siliana	03206031034504514730
* ATB Agence Centrale	01001020119200295843
* STUSID Bank Agence Centrale	21000000404200008580

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°.....

Je (Nous) soussigné (s)

Nom et Prénom ou raison social :

Pièce d'identité :

Agissant pour le compte de : Qualité

Nationalité : Age : Sexe¹ : F M

Profession :

Adresse :

Propriétaire deactions.

Déclare (ons) souscrire à : (en toutes lettres).....actions

nouvelles portant jouissance à partir du 01/07/2008 à hauteur de leur libération.

- à titre irréductible : à raison d'une (01) action nouvelle pour une (01) action ancienne contre la remise de
mes (nos)² :

(.....) actions anciennes

(.....) droits acquis (ou vendus) en bourse (attestation N° du

(.....) total des droits de souscription donnant droit à actions nouvelles

- à titre réductible à actions nouvelles

Je (Nous) certifie (ions) avoir reçu une copie du prospectus d'émission et pris connaissance de son contenu. Sur
cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre d'actions ci-dessus indiqué.

Etant signalé que cette souscription ne vaut pas prononciation de ma (notre) part au recours par tous les moyens
pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou
erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de
souscrire.

En vertu de tous ce qui précède, je (nous) verse (ons) ³ :

En espèces

Par chèque N° du tiré sur Agence.....

Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte N°
ouvert à agence.....

la somme de (en toutes lettres)..... représentant le
montant de la libération de la moitié du nominal des actions souscrites, soit 5 DT par action.

**Fait en double exemplaire dont un en ma (notre) possession
le second servant de souche**

A..... le.....

SIGNATURE ³

¹ Cocher la case correspondante

² Remplir la case appropriée

³ Faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »

